

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

25 JUIN 2015

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Rapports d'activité 2014  
( SIDRU – SIDECOM )**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 29 juin 2015  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 26 juin 2015  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 29 juin 2015

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services

  
Aline RIDET

L'an deux mille quinze, le 25 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin deux mille quinze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC\*, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT\*\*, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame TÉA, Madame LIBESKIND\*\*\*, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

\*Monsieur PETROVIC (sauf pour les dossiers 15 D 00 et 15 D 01)

\*\*Monsieur COMBALAT (présent pour les dossiers 15 D 00, 15 D 01, 15 D 02a, 15 D 02b, 15 D 02c et 15 D 02d)

\*\*\*Madame LIBESKIND (sauf pour les dossiers 15 D 00 et 15 D 01)

**Avaient donné procuration :**

Madame BOUTIN à Monsieur LAMY  
Madame CERIGHELLI à Monsieur SOLIGNAC  
Monsieur LEBRAY à Madame PEUGNET  
Monsieur PETROVIC à Monsieur ROUSSEAU  
Monsieur COMBALAT à Monsieur AUDURIER  
Madame AGUINET à Monsieur PIVERT  
Madame LIBESKIND à Madame PEYRESAUBES  
Madame NASRI à Monsieur PERICARD  
Madame LANGE à Madame VANTHOURNOUT  
Madame GOMMIER à Monsieur LAZARD  
Madame SILLY à Monsieur LEVEQUE

**Secrétaire de séance :**

Madame TÉA

**N° DE DOSSIER** : 15 D 09

**OBJET** : RAPPORTS D'ACTIVITÉ 2014 (SIDRU - SIDECOM)

**RAPPORTEURS** : Monsieur le Maire (SIDRU) et Monsieur VILLEFAILLEAU (SIDECOM)

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

*Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.*

*Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier ».*

En application de ces dispositions, les rapports pour l'année 2014 des syndicats intercommunaux suivants dont la Ville est membre font l'objet d'une communication au Conseil Municipal :

- le syndicat intercommunal pour la destruction des résidus urbains (SIDRU)
- le syndicat intercommunal pour le développement de la communication (SIDECOM),

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte des rapports présentés.

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

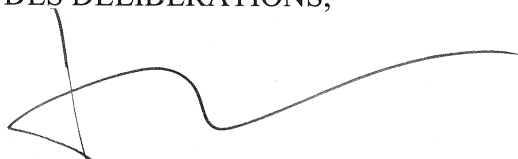
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

PREND ACTE de la présentation des rapports annuels 2014 pour :

- le syndicat intercommunal pour la destruction des résidus urbains (SIDRU),
- le syndicat intercommunal pour le développement de la communication (SIDECOM).

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel DAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye

# Rapport d'activité 2014



## Sommaire

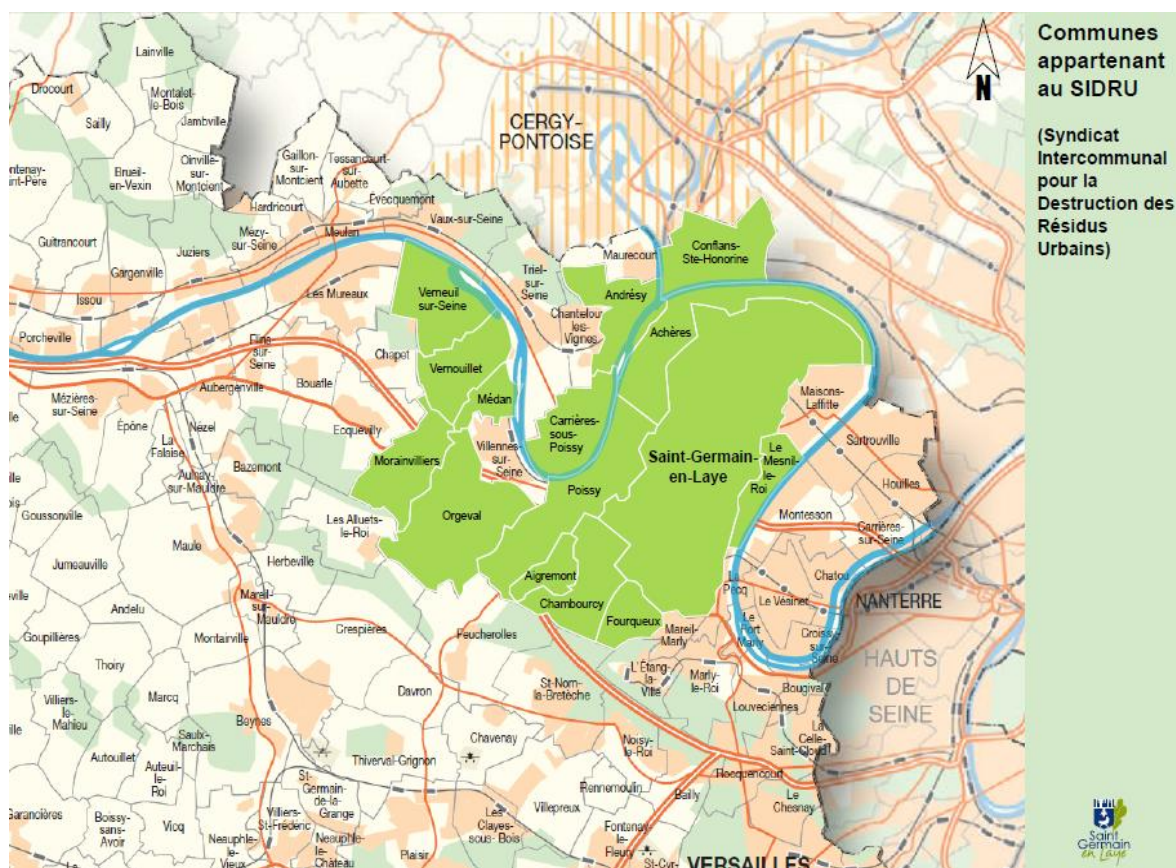
---

1/Carte d'identité	
1.1- Territoire	3
1.2- Compétences	3
1.3- Historique	4
1.4- Elus	4
2/Les moyens du syndicat	4
2.1- Personnel	4
2.2- Aides extérieures	4
3/Activités et résultats	5
3.1- Activité administrative	5
3.2- Indicateurs techniques	5
3.3- Indicateurs financiers	9
3.4- Faits marquants	11
4/Objectifs 2014	11
Annexes	12
1/ Membres de l'assemblée	
2/ Membres du bureau	
3/ Organigramme	
4/ Reversement aux communes	



# 1/ Carte d'identité

## 1.1/ Territoire



Le SIDRU est composé de 15 communes des Yvelines dont 7 sont regroupées au sein de la Communauté d'Agglomération « 2 Rives de Seine » et 3 au sein de la Communauté de Communes « PAC », soit un total de 217 416 habitants au 1er janvier 2014.

### Collectivités adhérentes

- Communes : Aigremont, Chambourcy, Fourqueux, Le Mesnil-le-Roi et Saint-Germain-en-Laye.
- Communauté d'Agglomération « 2 Rives de Seine » :  
Andrécy, Carrières-Sous-Poissy, Médan, Morainvilliers, Orgeval, Verneuil-sur-Seine et Vernouillet.
- Communauté de Communes PAC :  
Achères, Conflans-Sainte-Honorine, Poissy

## 1.2 Compétences

Le Syndicat est compétent juridiquement pour le traitement, l'élimination, le transfert et la valorisation des déchets. Le SIDRU exerce une partie de ses missions notamment en exploitant une usine d'incinération située à Carrières-sous-Poissy dont la gestion a été confiée à un opérateur privé (NOVERGIE) dans le cadre d'un ensemble contractuel

composé d'un bail emphytéotique, d'un engagement de construire et d'une convention d'exploitation d'une durée de 20 ans. Le SIDRU a aussi compétence pour rechercher des clients extérieurs pour lesquels il assurera la prestation d'incinération.

La compétence collecte est aujourd'hui assurée par les collectivités adhérentes pour les déchets ménagers divisés en 7 flux distincts : emballages, journaux-magazines, verre, encombrants, déchets verts, ordures ménagères résiduelles et déchèterie. Chaque collectivité assure donc la collecte séparative de l'ensemble de ces flux.

### 1.3 Historique

1959 : Création du SIEDOM, syndicat d'études

1964 : Transformation en syndicat de réalisation : le SIDOM

1983 : Transformation en SIDRU et séparation avec certaines communes qui refusent le choix de l'incinération et constituent le SIVaTRU

2002 : Modification des statuts pour intégrer l'ensemble de la compétence « traitement »

### 1.4 Elus

Le comité est composé de 30 membres. Il y a autant de membres suppléants que de membres titulaires, soit 30 (voir en annexe 1 la liste des membres du comité).

Le bureau est constitué du Président, de 6 vice-présidents, d'un secrétaire et de 4 assesseurs (voir en annexe 1 la liste des membres du bureau).

## **2/ Les moyens du Syndicat**

### 2.1 Personnel (organigramme en annexe 3)

Charges de personnel propre: 44 383,99 € pour 1 ETP

Quote-part des frais du service des syndicats affectés au SIDRU : 129 777 €

Equivalent temps plein travaillant pour le SIDRU :

Catégorie A : 1

Catégorie B : 1,5

Catégorie C : 1

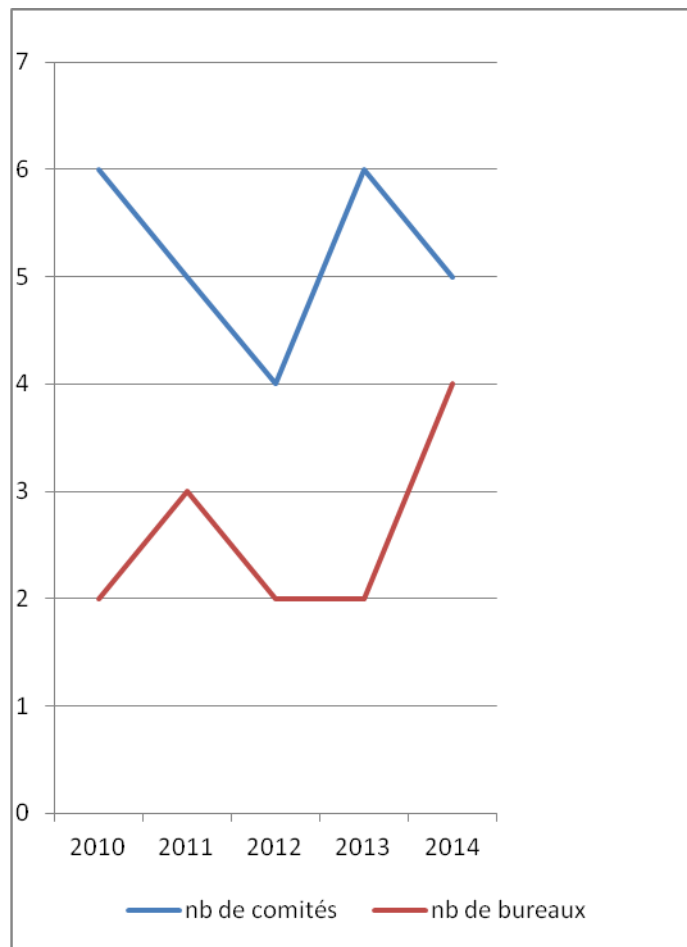
### 2.2 Aides extérieures :

La société NOVERGIE exploite l'Usine d'Incinération d'Ordures Ménagères (UIOM) du SIDRU dénommée « Azalys » dans le cadre de la convention d'exploitation de 20 ans qui a pris effet le 15 décembre 1998.

La société Ilingienerie assure une mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage depuis le 1er novembre 2012 par la société. Cette mission comprend le contrôle technique, administratif et financier de l'UIOM ainsi qu'une mission d'assistance et de suivi d'ordre plus général auprès du SIDRU.

### 3/ Activités du syndicat

#### 3.1 Activité administrative

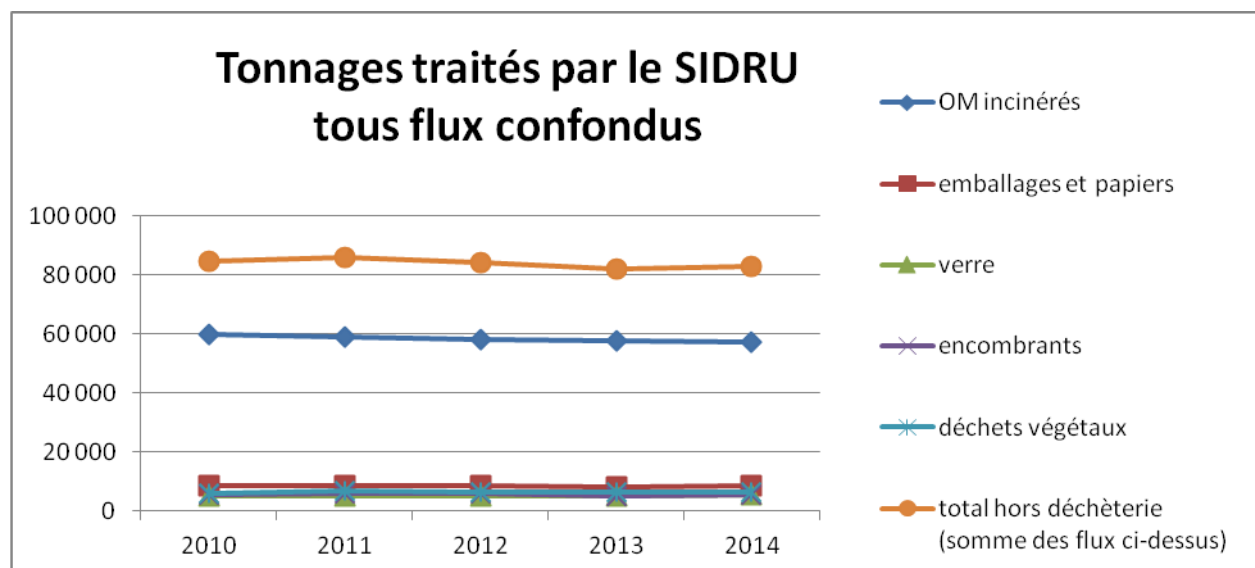


Dossiers présentés en comité	0 (*)
Délibérations	37
Arrêtés	0
Décision	0
Courriers entrants	449
Courriers sortants	1120
Mandats	558
Titres	544

(\*) ne faisant pas l'objet d'une délibération

En 2014, il y a eu 5 comités et 4 bureaux.

#### 3.2 Indicateurs techniques



### Tonnages des flux de déchets collectés par les collectivités membres du SIDRU

Tonnages de déchets collectés par les collectivités membres du SIDRU	Tonnages 2013	Tonnages 2014	kg/hab en 2014	Evolution entre 2013 et 2014	Données Yvelines en 2013	Données Ile de France 2013
Ordures ménagères résiduelles	57 607 t	57 334 t	264	-0,48%	255	295
Emballages (dont verre) et Journaux-Magazines	13 109 t	13 877 t	64	5,86%		
Déchets verts hors déchèterie	6 287 t	6 497 t	30	3,34%		
Encombrants au porte à porte	5 249 t	5 400 t	25	2,88%		
<b>TOTAL</b>	<b>82 252 t</b>	<b>83 108 t</b>				

A souligner qu'Eco-Emballages considère que les performances de collecte sélective du SIDRU sont bonnes compte-tenu de son taux d'habitat collectif (42%). Le SIDRU continue d'accompagner continuellement ses adhérents dans la dynamique de progression tant sur la qualité que la quantité des déchets de collecte sélective (comité de pilotage « habitat collectif », visite du centre de tri, formation des gardiens d'immeubles...).

La totalité des tonnages est en hausse par rapport à 2013, il faut tout de même constater une baisse tendancielle depuis 5 ans concernant les ordures ménagères résiduelles. Il faut néanmoins préciser que ces tonnages n'incluent pas les tonnages issus des déchèteries (non gérées par le SIDRU).

## L'usine d'incinération Azalys

### 1- Azalys en Chiffres

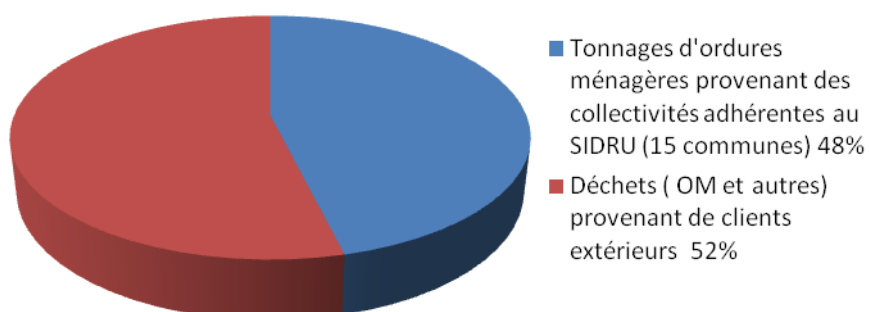
Conformément à leurs engagements réciproques et aux termes du contrat « Terres-Vives » d'Ile-de-France signé entre le SIDRU, le Conseil Régional, le Conseil Général, l'ADEME et ECO-EMBALLAGES, les communes du SIDRU ont décidé la construction d'un Centre de Valorisation Energétique, destiné à traiter, par incinération, les déchets n'ayant pas fait l'objet d'un tri préalable. Cet établissement, dénommé AZALYS, situé sur la commune de Carrières-sous-Poissy, a été mis en service industriellement au 15 décembre 1998.

Cette usine est prévue pour une capacité de 115 000 tonnes dont :

- 100 000 tonnes pour le SIDRU, le SIVaTRU et les clients extérieurs,
- 15 000 tonnes d'apport propre par NOVERGIE.

En 2014, le tonnage total réceptionné a été de **124 167 tonnes**, sachant que NOVERGIE a complété les 100 000 tonnes du SIDRU à hauteur de 19 466 tonnes.

**PART DES DECHETS DES COLLECTIVITES ADHERENTES  
DANS LES TONNAGES RECUS PAR AZALYS Tonnages (115 000 T)**



	Tonnages incinérés
2014	124 167
2013	117 778
2012	117 371
2011	113 780
2010	108 642

Après une baisse observée entre 2008 et 2011, le tonnage incinéré à Azalys en 2012 et 2013 avait légèrement dépassé le niveau de sa capacité technique réglementaire de 115 000 T/an. En 2014 il est largement supérieur. Fin 2014, Novergie a déposé un dossier d'extension de capacité de traitement à 125 000 T/An, sans que cela n'augmente l'usure des fours.

## 2- Performance

L'usine Azalys a livré en 2014 sur le réseau une quantité d'énergie électrique de 39 612 MWh (quantité livrée en 2013, 2012 et 2011 : 24 121 MWh, 11 760 MWh et 36 239 MWh qui correspond à une année normale). Cette différence s'explique par un sinistre sur le turbo alternateur qui a mis celui-ci hors service du 02 avril 2012 au 26 décembre 2012. Le changement de la pièce endommagée a également entraîné une période d'arrêt au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013.

### *Emission de CO2*

	2014	2013
Emission de Co2 issus de la biomasse	65546	58417
Emission de Co2 hors biomasse	58126	51804
valeur prise en compte pour les émissions à gaz de serre		
<b>TOTAL des émissions de Co2 D'Azalys</b>	<b>123672</b>	<b>110221</b>

La baisse résulte d'une analyse plus fine grâce aux résultats des analyses des cheminées réalisées chaque trimestre par les organismes extérieurs.

## Emission de CO2 "économisés" par la valorisation

	2014	2013
Electrique	35650	21178
Mâchefers	1262	1124
Métaux ferreux	2334	2163
Métaux non ferreux	1766	1656
TOTAL	41012	26671

Conclusion : Le site a émis MOINS de CO2 dans l'atmosphère (413 tonnes) qu'il n'en a « économisé » grâce à la valorisation.

### **Collecte sélective**

#### **REPRENEURS**

Matériaux	Tonnages
Acier	220,541
Aluminium	21,01
Briques alimentaires	74,87
Carton	1674,536
Journaux Magazines	3157,379
Plastiques	799,65
Verres	4846,47

gros de magasins	278,59
------------------	--------

acier mâchefers	1297,7
alu mâchefers	255,88

TOTAL 12 627 T (13 015 T en 2013)

#### **soit une économie**

(en T)

Minerai de fer	425
Coke	140
Bauxite	50
Bois	2800
Pétrole brut (m3)	460
Gaz naturel	190
Sable	3200
Eau (m3)	152700
Energie (MWh)	48 750
CO2 (T q)	5 400

Le tonnage global de tonnage recyclé est en baisse par rapport à l'année dernière (-3 % en 2013). Cela est principalement dû à une baisse des tonnages collectés en papier. En effet, il est constaté au niveau national une baisse de la production de papier qui impacte donc les tonnages collectés. La baisse des tonnages collectés a pour conséquence naturelle une baisse des tonnages recyclés.

Cela représente la fabrication en produits recyclés de :

- 294 voitures (acier)
- 10 505 vélos (aluminium)
- 33 490 700 boîtes à œufs (carton)
- 748 700 rouleaux de papier toilette (briques)

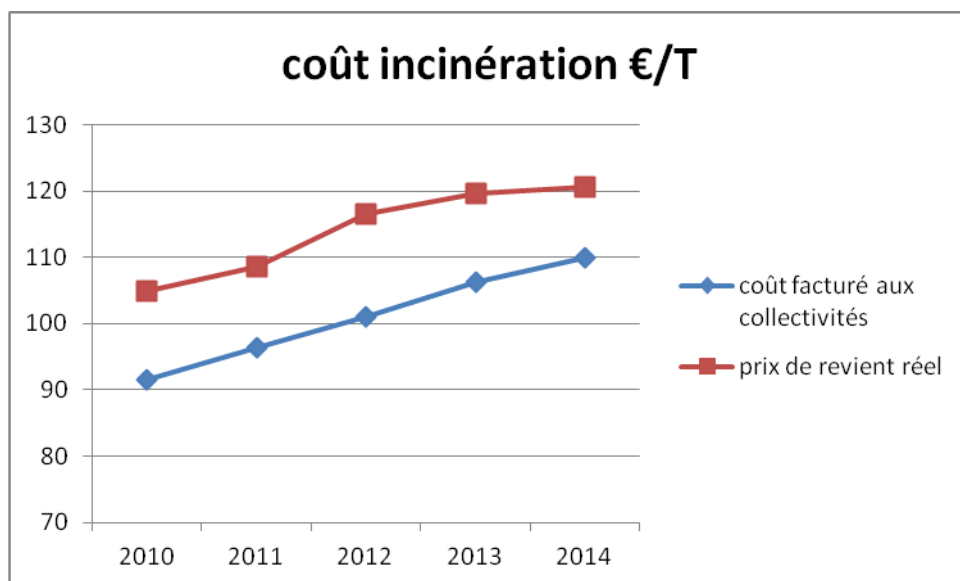
Indicateur de l'économie réalisée grâce au recyclage  
(Calculé à l'aide du site <http://e-tonnes.ecoemballages.fr/>)

- Par rapport à la consommation domestique de 55 m<sup>3</sup>/hab/an, l'économie en eau représente la consommation annuelle de 2 905 habitants.
- Par rapport à la consommation domestique de 10,3 MWh/hab/an, l'économie d'énergie représente la consommation annuelle de 4 970 habitants.
- Par rapport à l'émission domestique de 1,68 T/hab/an, l'économie de CO<sub>2</sub> représente l'émission annuelle de 3 338 habitants.

En revanche, il faut noter que la qualité de la collecte sélective se dégrade (aux alentours de 20% de refus de tri en entrant de centre de tri selon les collectivités). Ses résultats démontrent que l'effort de tri a tendance à s'essouffler. Il devient nécessaire de relancer un plan de communication.

Les prix de reprise sont relativement stables, sauf sur les flacons plastiques où ils ont diminué de façon importante.

### 3.3/ Indicateurs financiers



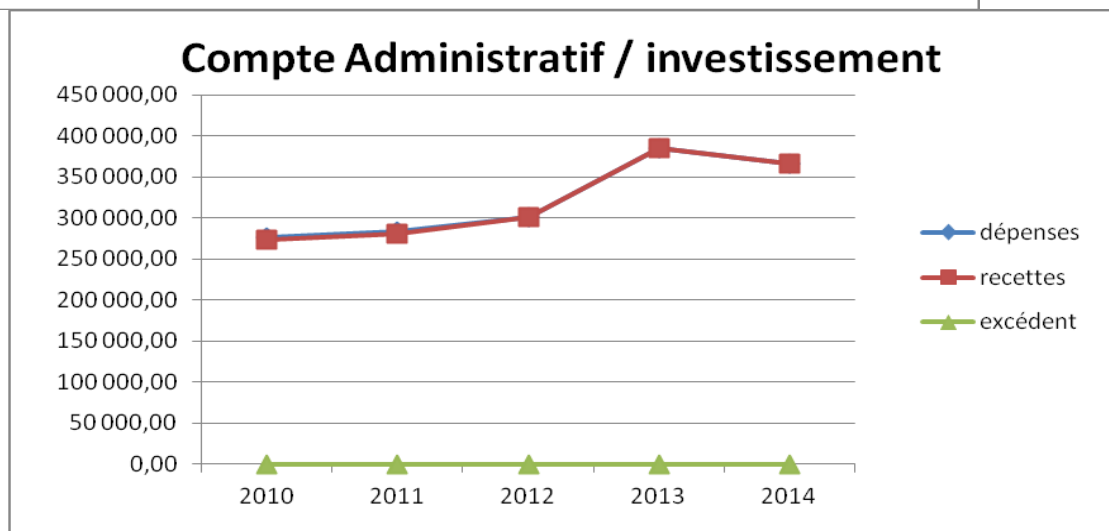
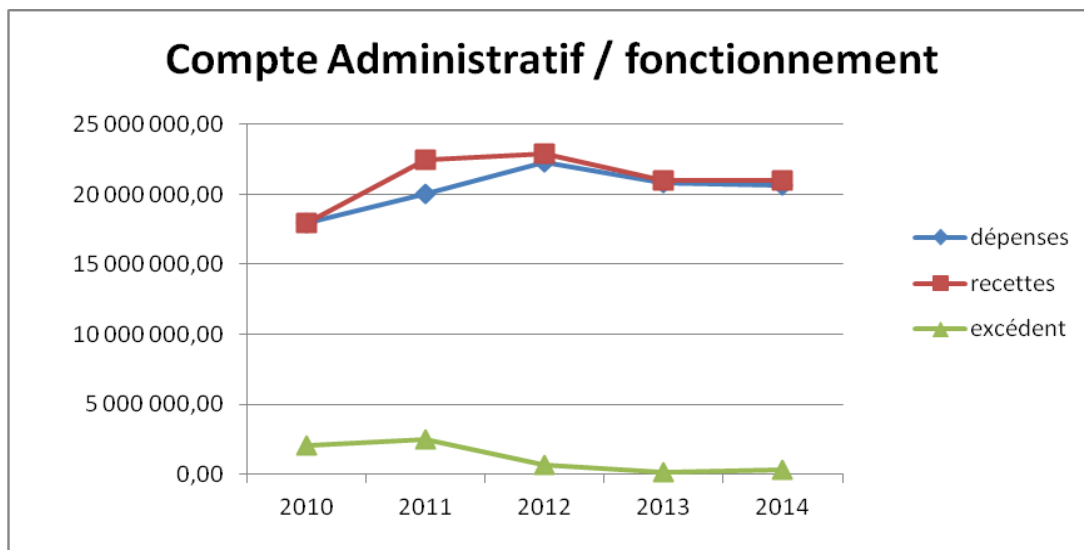
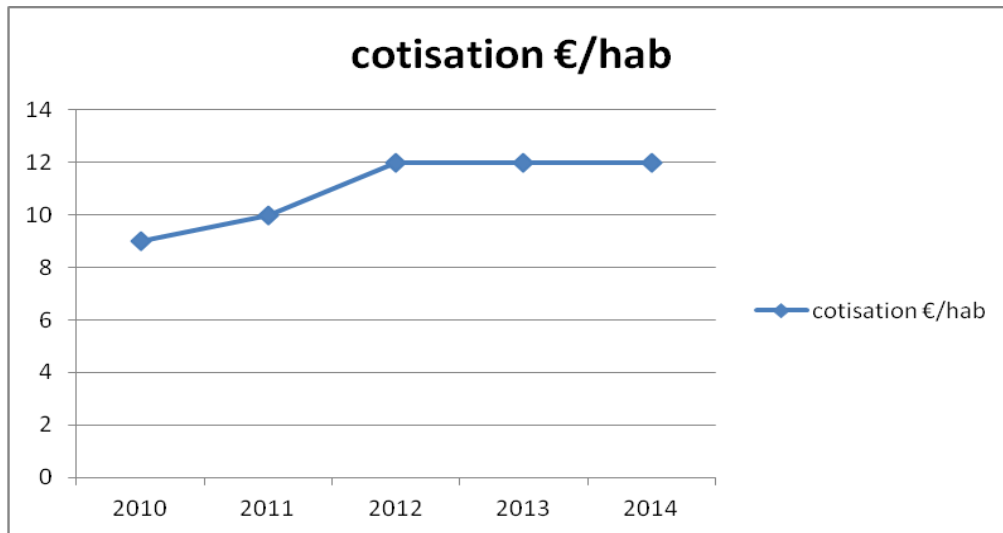
Le prix de revient réel est calculé à partir du chiffre de dépenses « incinération » du compte administratif qui comprend donc la TGAP et la TVA. Aux recettes perçues auprès des communes ou des clients extérieurs, il faut rajouter la recette de revente des matériaux issus des mâchefers.

Le SIDRU a participé en 2012 à un groupe de travail avec l'ORDIF sur la reconstitution des coûts d'incinération. Il en ressort que le SIDRU a le coût d'incinération le plus élevé parmi la dizaine de collectivités de l'échantillon gérant une UIOM.

Ceci résulte principalement de l'importance de l'amortissement du bien supportée par Azalys, dont l'annuité, qui est de l'ordre de 3 M€/an, qui ne sera amortie qu'en 2018. Après cette date, le coût de l'incinération devrait baisser.



Par contre, à la différence des autres usines plus anciennes, Azalys ne devra pas assumer de lourds investissements en termes de travaux de mise aux normes car elle a été imaginée, dès l'origine, comme une usine exemplaire, bien en deçà des normes environnementales les plus exigeantes. De ce fait, le coût d'incinération devrait être de plus en plus compétitif.





### Taux de réalisation

Il s'agit du taux de réalisation des crédits ouverts (qui tient compte des sommes du BP, du BS et des DM).

Fonctionnement	crédits ouverts	dépenses	recettes
€	21 129 509	20 652 863,43	20 971 164,39
taux de réalisation		97,74	99,25

Investissement	crédits ouverts	dépenses	recettes
€	365 638	365 625,85	365 638,46
taux de réalisation		99,99	100

### 3.4/ Faits marquants pour l'année 2014

Cadre institutionnel

- Mars 2014 : élection municipale et renouvellement des élus du SIDRU (5/6ième de nouveaux élus). M. Berçot est élu Président du SIDRU.
- 22 Avril 2014 : 100% des ordures ménagères résiduels du SIVaTRU sont incinérés à Azalys. Il s'agit de la seconde phase de l'engagement prévu par la convention d'entente entre le SIDRU et le SIVaTRU. De son côté, en octobre 2013, le SIDRU commençait à apporter la totalité de ses tonnages de collecte sélective au centre de tri du SIVaTRU.
- Octobre 2014 : signature d'un avenant avec Novergie pour réaliser les travaux de mise aux normes de la déchetterie en matière de sécurité et installer un système de contrôle d'accès de type technologie code barre

### **4/ Objectifs 2015**

- Analyse de l'opportunité de la reprise de la compétence collecte auprès des collectivités demandeuses
- Etude sur la fusion SIDRU/SIVaTRU par le groupe de Sciences Po
- Préparation du recrutement de l'AMO pour accompagner le SIDRU jusqu'à la fin du bail emphytéotique et préparer le prochain contrat de gestion de l'UIOM.

Conformément à l'article 2 du décret n°2000-404 du 11 mai 2000, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets est joint au présent rapport d'activité. Il intègre différents tableaux souhaités par l'ORDIF (Observatoire Régional des Déchets d'Ile de France) afin de faciliter la comparaison avec les autres équipements régionaux.

Une synthèse du rapport du délégataire, la société NOVERGIE, qui exploite le centre de valorisation énergétique AZALYS, est également jointe à ce rapport.

# Annexes

# Annexe 1

## Annexe 2

## Annexe 3

## Annexe 4

## LISTE MEMBRES DU COMITE SIDRU

COMMUNES	NOMS	QUALITES
<b>AIGREMONT</b>	Samuel BENOUDIZ	DELEGUE TITULAIRE
	Marie-Claude MEGE	DELEGUEE TITULAIRE
	Alfred ROSALES	DELEGUE SUPPLEANT
	Emmanuel CHAUMEAU	DELEGUE SUPPLEANT
<b>CHAMBOURCY</b>	Michel LEPERT	DELEGUE TITULAIRE
	Marie-Pascale KREUTZ	DELEGUEE TITULAIRE
	François ALZINA	DELEGUE SUPPLEANT
	Jean-François RAMBICUR	DELEGUE SUPPLEANT
<b>FOURQUEUX</b>	Jean-François DE L'HERMUZIERE	DELEGUE TITULAIRE
	Mark VENUS	DELEGUE TITULAIRE
	Jean-Jacques MSICA	DELEGUE SUPPLEANT
	Jean-Louis RICOME	DELEGUE SUPPLEANT
<b>LE MESNIL-LE-ROI</b>	Serge CASERIS	DELEGUE TITULAIRE
	Franziska JADIN	DELEGUEE TITULAIRE
	Isabelle BRARD	DELEGUEE SUPPLEANTE
	Marie ROUYERE	DELEGUEE SUPPLEANTE
<b>SAINT-GERMAIN-EN-LAYE</b>	Emmanuel LAMY	DELEGUE TITULAIRE
	Mary-Claude BOUTIN	DELEGUEE TITULAIRE
	Gilbert AUDURIER	DELEGUE SUPPLEANT
	Nicolas LEGUAY	DELEGUE SUPPLEANT

<b>CA2RS</b>	Christophe DELRIEU	DELEGUE TITULAIRE
	Eric DEWASMES	DELEGUE TITULAIRE
	Guy PAULHAN	DELEGUE TITULAIRE
	Hugues RIBAUT	DELEGUE TITULAIRE
	Julien LORENZO	DELEGUE TITULAIRE
	Lucas CHARMEL	DELEGUE TITULAIRE
	Pierre-Claude DESSAIGNES	DELEGUE TITULAIRE
	Yannick TASSET	DELEGUE TITULAIRE
	Angélique MONTERO-MENDEZ	DELEGUEE TITULAIRE
	Catherine SZYMANEK	DELEGUEE TITULAIRE
	Charlotte PREVERAUD DE VAUMAS	DELEGUEE TITULAIRE
	Karine KAUFFMANN	DELEGUEE TITULAIRE
	Laetitia ORHAND	DELEGUEE TITULAIRE
	Marie PERESSE	DELEGUEE TITULAIRE
	Fabienne DEVEZE	DELEGUEE SUPPLEANTE
	Khadija GAMRAOUI-AMAR	DELEGUEE SUPPLEANTE
	Marie-Laure VARDON	DELEGUEE SUPPLEANTE
	Nicolle GENDRON	DELEGUEE SUPPLEANTE
	Denis FAIST	DELEGUE SUPPLEANT
	Franck BOEHLY	DELEGUE SUPPLEANT
	Hubert FRANCOIS-DAINVILLE	DELEGUE SUPPLEANT
	Jean-Michel JOURDAINNE	DELEGUE SUPPLEANT
	Jean-Pierre JUILLET	DELEGUE SUPPLEANT
	Laurent BAIVEL	DELEGUE SUPPLEANT
	Pascal COLLADO	DELEGUE SUPPLEANT
Philippe TAUTOU	DELEGUE SUPPLEANT	

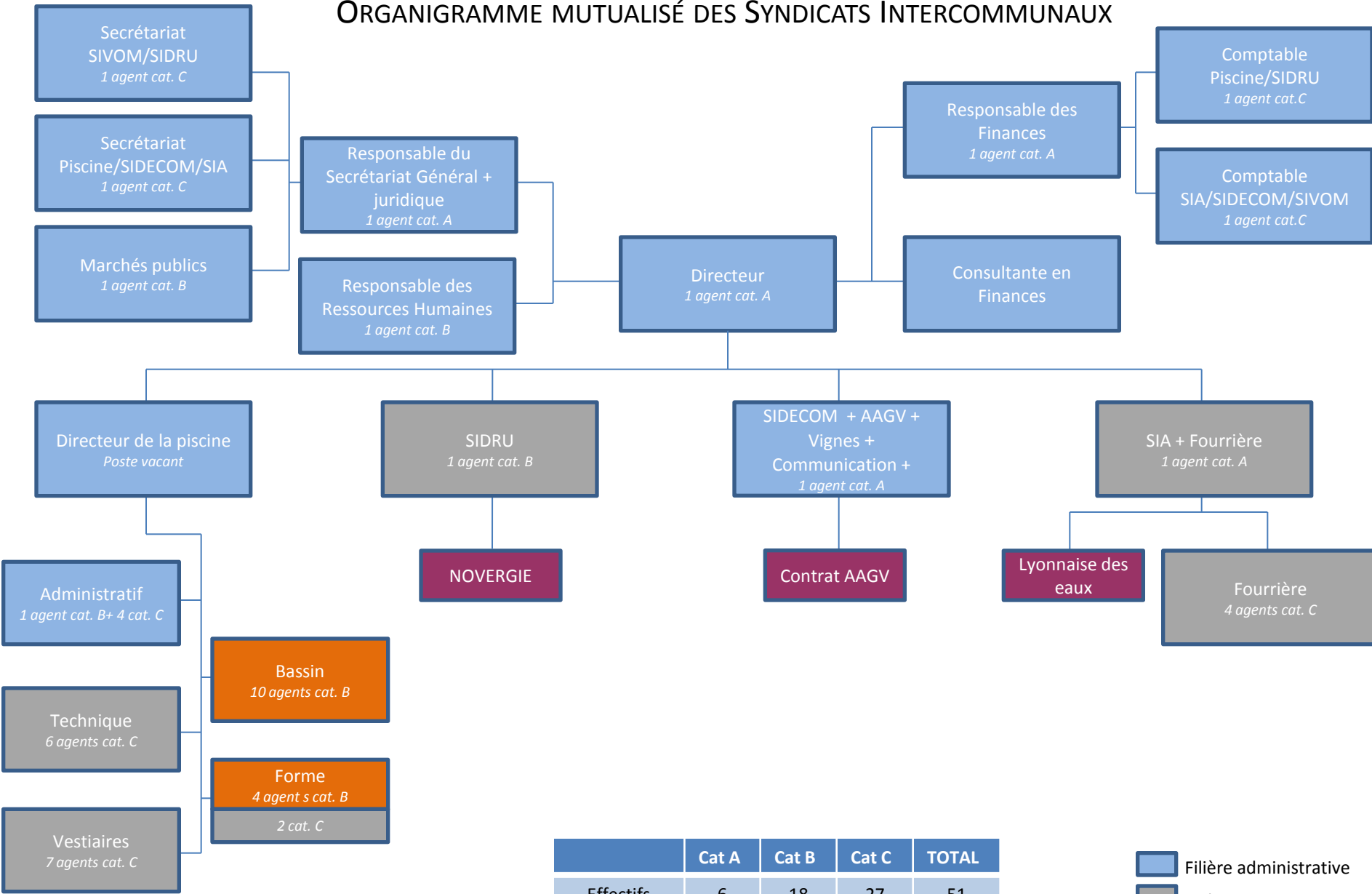


<b>PAC</b>	Jean-Frédéric BERÇOT	PRESIDENT	
	Charles PRELOT	DELEGUE TITULAIRE	
	Daniel GIRAUD	DELEGUE TITULAIRE	
	François DAZELLE	DELEGUE TITULAIRE	
	Georges MONNIER	DELEGUE TITULAIRE	
	Laurent BROSSE	DELEGUE TITULAIRE	
	Marie-Claude REPREYEND	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Michèle DE VAUCOULEURS	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Monique MUYLLE	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Suzanne JAUNET	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Véronique FORENSI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Eric ROGER	DELEGUE SUPPLEANT	

## **LISTE MEMBRES DU BUREAU**

<b>COMMUNES</b>	<b>NOMS</b>	<b>QUALITE</b>
POISSY	Jean-Frédéric BERÇOT	PRESIDENT
FOURQUEUX	Mark VENUS	1ER VICE PRESIDENT
ANDRESY	Hugues RIBAUT	2EME VICE PRESIDENT
ACHERES	François DAZELLE	3EME VICE PRESIDENT
LE MESNIL-LE-ROI	Serge CASERIS	4EME VICE PRESIDENT
AIGREMONT	Samuel BENOUDIZ	5EME VICE PRESIDENT
MORAINVILLIERS	Julien LORENZO	6EME VICE PRESIDENT
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	Charles PRELOT	ASSESEUR
POISSY	Georges MONNIER	ASSESEUR
MORAINVILLIERS	Guy PAULHAN	ASSESEUR
CARRIERES-SOUS-POISSY	Khadja GAMRAOUI-AMAR	ASSESEUR
LE MESNIL-LE-ROI	Franziska JADIN	SECRETAIRE

# ORGANIGRAMME MUTUALISÉ DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX



	Cat A	Cat B	Cat C	TOTAL
Effectifs théoriques	6	18	27	51
Effectifs réalisés	5	18	27	50

- Filière administrative
- Filière technique
- Filière sportive
- Prestataire extérieur

**TOTAL DES REVERSEMENTS DE REPRISE DES EMBALLAGES MENAGERS**

**CONTRAT ECO-EMBALLAGES**

MATIERES		2013			2014		
		Tonnage	PU HT	Total	Tonnage	PU HT	Total
<b>ACIER</b>	1° trimestre	54,780	165,310	9055,682	54,420	144,220	7848,452
	2° trimestre	53,580	153,710	8235,976	64,920	144,820	9401,714
	3° trimestre	52,090	138,310	7204,568	0,000		0,000
	4° trimestre	68,851	143,890	9906,970	0,000		0,000
	<b>Sous-total</b>	<b>229,301</b>		<b>34 403,20</b>	<b>119,340</b>		<b>17 250,17</b>
<b>ALUMINIUM</b>	1° trimestre	10,00	401,33	4 013,30	-		-
	2° trimestre			-	-		-
	3° trimestre	9,34	382,94	3 576,66	9,50	497,88	4 729,86
	4° trimestre	0		-	-		-
	<b>Sous-total</b>	<b>19,340</b>		<b>7 589,96</b>	<b>9,500</b>		<b>4 729,86</b>
<b>BRIQUES</b>	1° trimestre						
	2° trimestre						
	3° trimestre						
	4° trimestre						
	<b>Sous-total</b>	<b>0,000</b>		<b>0,00</b>	<b>0,000</b>		<b>0,00</b>
<b>CARTONS</b>	1° trimestre	392,102	88,710	34783,368	378,346	86,730	32813,949
	2° trimestre	400,888	93,050	37302,628	444,432	79,590	35372,343
	3° trimestre	394,928	83,920	33142,358	0,000		0,000
	4° trimestre	420,210	86,240	36238,910	0,000		0,000
	<b>Sous-total</b>	<b>1187,918</b>		<b>105 228,35</b>	<b>822,778</b>		<b>68 186,29</b>
<b>PLASTIQUE</b>	1° trimestre	208,940	321,480	67 170,031	198,730	257,680	51 208,75
	2° trimestre	209,100	349,080	72 992,628	209,930	263,910	55 402,63
	3° trimestre	212,840	316,530	67 370,245	197,560	259,500	51 266,82
	4° trimestre	166,990	306,99	51 264,260			-
	<b>Sous-total</b>	<b>797,870</b>		<b>258 797,16</b>	<b>606,220</b>		<b>157 878,19</b>
<b>VERRE</b>	1° trimestre	1268,790	21,750	27596,183	1383,040	22,450	31049,248
	2° trimestre	1347,780	21,750	29314,215	1182,660	22,450	26550,717
	3° trimestre	1118,080	21,750	24318,240	1169,720	22,450	26260,214
	4° trimestre	1196,630	21,750	26026,703	0,000		0,000
	<b>Sous-total</b>	<b>4931,280</b>			<b>3735,420</b>		<b>83 860,18</b>
<b>TOTAL ANNUEL</b>				<b>406 018,67</b>			<b>331 904,69</b>

**TOTAL DES REVERSEMENTS DE REPRISE DES JOURNAUX MAGAZINES**

MATIERES		2013			2014		
		Tonnage	PU HT	Total	Tonnage	PU HT	Total
<b>JOURNAUX</b>	1° trimestre	959,680	75,000	71975,990	932,160	79,660	74255,866
	<b>MAGAZINES</b>	892,300	74,390	66378,184	651,880	80,600	52541,528
	3° trimestre	921,860	74,210	68411,231	776,660	80,180	62272,599
	4° trimestre	838,460	77,760	65198,650	0,000		0,000
<b>TOTAL ANNUEL</b>		<b>3612,300</b>		<b>271 964,05</b>	<b>2360,700</b>		<b>189069,992</b>

**TOTAL DES REVERSEMENTS DE REPRISE DES D3E**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE  
**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
POUR LA DESTRUCTION DES RESIDUS URBAINS**

Numéro SIRET: 257 800 730 00018

POSTE COMPTABLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

**M 14**

**Compte Administratif voté par nature**

ANNEE 2014

**COMMUNES ADHERENTES**

AIGREMONT / CHAMBOURCY / FOURQUEUX /  
LE-MESNIL-LE-ROI / SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAC:  
POISSY / ACHERES / CONFLANS-SAINTE-HONORINE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION 2 RIVES DE SEINE :  
ANDRESY / CARRIERES-SOUS-POISSY / MEDAN / MORAINVILLIERS /  
ORGEVAL / VERNEUIL-SUR-SEINE / VERNOUILLET





# SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA DESTRUCTION DES RESIDUS URBAINS

## SOMMAIRE

### **I- Informations générales**

Informations statistiques et fiscales

### **II- Présentations générales**

**A1** Vue d'ensemble - Execution du budget / Détail des restes à réaliser

**A2** Section de fonctionnement - Chapitres

Dépenses de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

**A3** Section d'investissement - Chapitres

Dépenses d'investissement

Recettes d'investissement

**B1** Balance générale du budget

Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

**B2** Balance générale du budget

Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

### **III- Vote du budget**

#### ***Fonctionnement***

**A1** Section de fonctionnement - Détail des dépenses

**A2** Section de fonctionnement - Détail des recettes

#### ***Investissement***

**B1** Section d'investissement - Détail des dépenses

**B2** Section d'investissement - Détail des recettes

#### **Annexe**

A2.2 Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A2.3 Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A2.4 Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 Etat de la dette - Détails des opérations de couverture

Tableau prévisionnel de la dette

A4 Etat des provisions

A8 Etat des charges transférées

B1.3 Etats des conytrts de crédit-bail

C1 Etat du personnel

C2 Liste des organismes avec un engagement financier

Liste des marchés conclus en 2014

Liste des marchés soldés en 2014

Etat des propriétés intercommunales

Bilan des délégataires de Service Public

Etat des rattachements de l'exercice

Etat des reports de crédits

Données Synthétiques

Charges intercommunales 2014





**INFORMATIONS ET  
PRESENTATION  
GENERALE**



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR  
LA DESTRUCTION DES RESIDUS URBAINS**

C A 2014

<b>I -INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES ET FISCALES</b>	

Informations statistiques	Valeurs
Population totale regroupée	217 416

Informations financières - ratios - EPCI non dotés d'une fiscalité propre et comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus		Valeurs
1	Dépenses d'exploitation/dépenses réelles de fonctionnement	88,56%
2	Produits de l'exploitation et du domaine/recettes réelles de fonctionnement	71,83%
3	Transferts reçus/recettes réelles de fonctionnement	25,86%
4	Emprunts réalisés/dépenses d'équipement brut	0,00%
5	Encours de la dette	11 019 926,99

Etat des garanties et dettes (art. L.2252-1 du CGCT)	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités garanties à échoir dans l'exercice Annuité nette de la dette de l'exercice	939 403,97	20 971 164,39
Déduire : provisions pour garantie d'emprunts (c/144 + 1517)		

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a 20 652 863.43	g 20 971 164.39
	Section d'investissement	b 365 625.85	h 365 625.85

+                                      +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c	i 124 208.96
	Report en section d'investissement (001)	d	j 12.61

=    =

TOTAL (réalisations + reports)	21 018 489.28 =a+b+c+d	21 461 011.81 =g+h+i+j
-----------------------------------	---------------------------	---------------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	e	k
	Section d'investissement	f	l
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	=k+l

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	20 652 863.43 =a+c+e	21 095 373.35 =g+i+k
	Section d'investissement	365 625.85 =b+d+f	365 638.46 =h+j+l
	TOTAL CUMULE	21 018 489.28 =a+b+c+d+e+f	21 461 011.81 =g+h+i+j+k+l

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
-----------	---------	------------------------------------	-----------------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 413 758.96	15 166 227.07	15 232.00		232 299.89
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	176 000.00	159 248.16	14 912.73		1 839.11
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 853 500.00	2 611 003.01			242 496.99
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>18 443 258.96</b>	<b>17 936 478.24</b>	<b>30 144.73</b>		<b>476 635.99</b>
66	CHARGES FINANCIERES	1 120 624.00	1 120 614.61			9.39
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	1 200 000.00	1 200 000.00			
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>20 763 882.96</b>	<b>20 257 092.85</b>	<b>30 144.73</b>		<b>476 645.38</b>
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	365 626.00	365 625.85			0.15
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>			<b>365 626.00</b>			<b>365 625.85</b>
<b>TOTAL</b>		<b>21 129 508.96</b>	<b>20 622 718.70</b>	<b>30 144.73</b>		<b>476 645.53</b>

Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	5 000.00	5 938.00			-938.00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	14 862 850.00	14 992 682.23			-129 832.23
73	IMPOTS ET TAXES	723 396.00	749 350.00			-25 954.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 865 096.00	4 674 033.48			191 062.52
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	65 000.00	65 161.63			-161.63
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>20 521 342.00</b>	<b>20 487 165.34</b>			<b>34 176.66</b>
76	PRODUITS FINANCIERS	479 358.00	479 358.23			-0.23
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 600.00	4 640.82			-40.82
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>21 005 300.00</b>	<b>20 971 164.39</b>			<b>34 135.61</b>
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>21 005 300.00</b>	<b>20 971 164.39</b>			<b>34 135.61</b>
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		124 208.96				

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13 16	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	365 638.61	365 625.85		12.76
<b>Total des dépenses financières</b>		365 638.61	365 625.85		12.76
45x1	Total des opérations pour compte de tiers				
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		365 638.61	365 625.85		12.76

<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>					
--	--	--	--	--	--

<b>TOTAL</b>		365 638.61	365 625.85		12.76
--------------	--	------------	------------	--	-------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					
--	--	--	--	--	--

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)				
<b>Total des recettes d'équipement</b>					

<b>Total des recettes financières</b>					
---------------------------------------	--	--	--	--	--

45x2	Total des opérations pour compte de tiers				
------	---	--	--	--	--

<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>					
--	--	--	--	--	--

040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	365 626.00	365 625.85		0.15
-----	--	------------	------------	--	------

<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>			365 626.00		
--	--	--	------------	--	--

<b>TOTAL</b>		365 626.00	365 625.85		0.15
--------------	--	------------	------------	--	------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		12.61			
--	--	-------	--	--	--

# **BALANCE GENERALE**





<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 181 459.07		15 181 459.07
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	174 160.89		174 160.89
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 611 003.01		2 611 003.01
66	CHARGES FINANCIERES	1 120 614.61		1 120 614.61
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	Dotations aux amortissements et provisions	1 200 000.00	365 625.85	1 565 625.85
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>20 287 237.58</b>	<b>365 625.85</b>	<b>20 652 863.43</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	365 625.85		365 625.85
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>365 625.85</b>		<b>365 625.85</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

## 2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	5 938.00		5 938.00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	14 992 682.23		14 992 682.23
73	IMPOTS ET TAXES	749 350.00		749 350.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 674 033.48		4 674 033.48
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	65 161.63		65 161.63
76	PRODUITS FINANCIERS	479 358.23		479 358.23
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 640.82		4 640.82
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>20 971 164.39</b>		<b>20 971 164.39</b>
	<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>124 208.96</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13 481	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		<b>365 625.85</b>	<b>365 625.85</b>
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>365 625.85</b>	<b>365 625.85</b>
	<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>			<b>12.61</b>

# **FONCTIONNEMENT**



## SECTION DE FONCTIONNEMENT

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 413 758.96	15 166 227.07	15 232.00		232 299.89
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	300.00	202.00			98.00
+606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES	300.00	202.00			98.00
+6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	100.00				100.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	100.00				100.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	200.00	202.00			-2.00
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	15 216 051.96	15 035 056.76			180 995.20
+611	CONTRATS PRESTATIONS DE SERVICES AVEC ENTREPRISES	15 165 250.00	15 017 589.24			147 660.76
611	CONTRATS PRESTATIONS DE SERVICES AVEC ENTREPRISES	15 165 250.00	15 017 589.24			147 660.76
616	PRIMES D'ASSURANCES	7 700.00	7 802.95			-102.95
+618	DIVERS SERVICES EXTERIEURS	43 101.96	9 664.57			33 437.39
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	8 800.00	8 736.00			64.00
+6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	100.00				100.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	100.00				100.00
+6188	AUTRES FRAIS DIVERS	34 201.96	928.57			33 273.39
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	34 201.96	928.57			33 273.39
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	197 207.00	130 968.31	15 232.00		51 006.69
+622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	177 700.00	116 114.66	15 232.00		46 353.34
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	2 400.00	2 433.61			-33.61
+6226	HONORAIRES	175 000.00	113 681.05	15 232.00		46 086.95
6226	HONORAIRES	175 000.00	113 681.05	15 232.00		46 086.95
+6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	100.00				100.00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	100.00				100.00
+6228	DIVERS	200.00				200.00
6228	DIVERS	200.00				200.00
+623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	2 700.00	3 494.40			-794.40
+6231	ANNONCES ET INSERTIONS	2 200.00	3 240.00			-1 040.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	2 200.00	3 240.00			-1 040.00
6238	DIVERS-PUBLICITE,PUBLICATIONS,RELATIONS PUBLIQUES	500.00	254.40			245.60
+625	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	700.00	913.20			-213.20
+6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	300.00	379.90			-79.90
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	300.00	379.90			-79.90
6257	RECEPTIONS	400.00	533.30			-133.30
+626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	10.00				10.00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	10.00				10.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	10.00				10.00
+628	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	16 087.00	10 446.05			5 640.95
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	3 087.00	3 014.00			73.00
	REMBOURSEMENTS DE FRAIS					

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
62878	RBT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	13 000.00	7 432.05			5 567.95
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	200.00				200.00
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)					
63512	IMPOTS DIRECTS TAXES FONCIERES	200.00				200.00
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>176 000.00</b>	<b>159 248.16</b>	<b>14 912.73</b>		<b>1 839.11</b>
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	131 000.00	114 864.27	14 912.73		1 223.00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	131 000.00	114 864.27	14 912.73		1 223.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	520.00	444.59			75.41
	SUR REMUNERATIONS (AUTRES ORGANISMES)					
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	100.00	22.07			77.93
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	360.00	362.52			-2.52
6338	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. / REMUNERATIONS	60.00	60.00			
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	44 480.00	43 939.30			540.70
+641	RENUMERATIONS DU PERSONNEL	32 000.00	31 173.43			826.57
	RENUMERATION DU PERSONNEL TITULAIRE					
64111	RENUMERATION PRINCIPALE TITULAIRES	21 000.00	20 837.24			162.76
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	1 500.00	1 503.85			-3.85
64118	AUTRES INDEMNITES TITULAIRES	9 500.00	8 832.34			667.66
+645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	12 250.00	12 667.44			-417.44
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	3 500.00	3 492.00			8.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	6 900.00	6 625.92			274.08
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	1 450.00	2 549.52			-1 099.52
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	400.00				400.00
+647	AUTRES CHARGES SOCIALES	130.00	98.43			31.57
6475	MEDECINE DU TRAVAIL , PHARMACIE	130.00	98.43			31.57
+648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	100.00				100.00
+6483	CESSATION PROGRESSIVE D'ACTIVITE	100.00				100.00
64832	CONTRIB. FDS COMPENS. CESS. PROGRESSIVE ACT.	100.00				100.00
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>2 853 500.00</b>	<b>2 611 003.01</b>			<b>242 496.99</b>
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 853 500.00	2 611 003.01			242 496.99
+653	INDEMNITES, FRAIS DE MISSION MAIRES ET ADJOINTS	73 500.00	61 727.31			11 772.69
6531	IMDEMNITES	59 000.00	58 705.81			294.19
6533	COTISATIONS DE RETRAITE	3 300.00	3 021.50			278.50
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE - PART PATRONALE	11 200.00				11 200.00
+657	SUBVENTIONS	2 780 000.00	2 549 275.70			230 724.30
	SUBV. FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS					
657348	SUBV. FONCTIONNEMENT COMMUNES - AUTRES CMES	2 780 000.00	2 549 275.70			230 724.30
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b> (a)=011+012+014+65+656		<b>18 443 258.96</b>	<b>17 936 478.24</b>	<b>30 144.73</b>		<b>476 635.99</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
66	CHARGES FINANCIERES	1 120 624.00	1 120 614.61			9.39
- 66 -	CHARGES FINANCIERES	1 120 624.00	1 120 614.61			9.39
	CHARGES D'INTERETS					
+6611	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	1 120 624.00	1 120 614.61			9.39
66111	CHARGES D'INTERETS	1 120 624.00	1 120 614.61			9.39
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
+671	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATION DE GESTION					
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPE DE GESTION					
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	1 200 000.00	1 200 000.00			
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 200 000.00	1 200 000.00			
	DAP - CHARGES FINANCIERES					
6865	DAP - POUR RISQUES ET CHARGES FINANCIERES	1 200 000.00	1 200 000.00			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022</b>		<b>20 763 882.96</b>	<b>20 257 092.85</b>	<b>30 144.73</b>		<b>476 645.38</b>

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	365 626.00	365 625.85			0.15
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	365 626.00	365 625.85			0.15
6812	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT A REPARTIR	365 626.00	365 625.85			0.15
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		365 626.00	365 625.85			0.15
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		365 626.00	365 625.85			0.15
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		21 129 508.96	20 622 718.70	30 144.73		476 645.53

Pour information : D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	
---	--

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	



<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	5 000.00	5 938.00			-938.00
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	5 000.00	5 938.00			-938.00
+641	RENUMERATIONS DU PERSONNEL	5 000.00	5 499.00			-499.00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	5 000.00	5 499.00			-499.00
+645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE		439.00			-439.00
6459	REMBOURSEMENTS / CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE		439.00			-439.00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	14 862 850.00	14 992 682.23			-129 832.23
- 70 -	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	14 862 850.00	14 992 682.23			-129 832.23
+706	PRESTATIONS DE SERVICES	14 856 850.00	14 985 780.80			-128 930.80
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	14 856 850.00	14 985 780.80			-128 930.80
+708	AUTRES PRODUITS	6 000.00	6 901.43			-901.43
+7087	REMBOURSEMENT DE FRAIS	6 000.00	6 901.43			-901.43
70878	PAR D'AUTRES REDEVABLES	6 000.00	6 901.43			-901.43
73	IMPOTS ET TAXES	723 396.00	749 350.00			-25 954.00
- 73 -	IMPOTS ET TAXES	723 396.00	749 350.00			-25 954.00
	IMPOTS LOCAUX					
+7311	CONTRIBUTIONS DIRECTES	723 396.00	725 355.00			-1 959.00
7311	CONTRIBUTIONS DIRECTES					
73111	ROLES PRINCIPAUX	723 396.00	725 355.00			-1 959.00
7318	AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES		23 995.00			-23 995.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 865 096.00	4 674 033.48			191 062.52
- 74 -	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 865 096.00	4 674 033.48			191 062.52
+747	PARTICIPATIONS	4 865 096.00	4 674 033.48			191 062.52
7474	PARTICIPATIONS COMMUNES					
74748	PARTICIPATIONS COMMUNES - AUTRES COMMUNES					
74758	PARTICIPAT* GROUPEMT COLLECTIVITES - AUTRES GROUP	1 885 596.00	1 885 596.00			
7478	PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	2 979 500.00	2 788 437.48			191 062.52
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	65 000.00	65 161.63			-161.63
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	65 000.00	65 161.63			-161.63
+752	REVENUS DES IMMEUBLES	65 000.00	65 161.63			-161.63
752	REVENUS DES IMMEUBLES	65 000.00	65 161.63			-161.63
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a)=70+73+74+75+013		<b>20 521 342.00</b>	<b>20 487 165.34</b>			<b>34 176.66</b>

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
76	PRODUITS FINANCIERS	479 358.00	479 358.23			-0.23
- 76 - 7688	PRODUITS FINANCIERS AUTRES	479 358.00 479 358.00	479 358.23 479 358.23			-0.23 -0.23
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 600.00	4 640.82			-40.82
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 600.00	4 640.82			-40.82
7718	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.	1 310.00	1 348.86			-38.86
773 7788	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	3 290.00	3 291.96			-1.96
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78</b>		<b>21 005 300.00</b>	<b>20 971 164.39</b>			<b>34 135.61</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>						
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>21 005 300.00</b>	<b>20 971 164.39</b>			<b>34 135.61</b>
Pour information : R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		124 208.96				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

# **INVESTISSEMENT**



## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
- 13 - 1322	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	365 638.61	365 625.85		12.76
- 16 - 1641	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES EMPRUNTS AUPRES DES ORGANISMES DE CREDIT EMPRUNTS EN UNITES MONETAIRES DE LA ZONE EURO EMPRUNTS EN UNITES MONETAIRES DE LA ZONE EURO	365 638.61  365 638.61	365 625.85  365 625.85		12.76  12.76
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>		<b>365 638.61</b>	<b>365 625.85</b>		<b>12.76</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>					
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>365 638.61</b>	<b>365 625.85</b>		<b>12.76</b>

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
<i>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</i>					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		365 638.61	365 625.85		12.76

Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
---	--

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
- 13 - 1322	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS				
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT				
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES				
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES RECETTES REELLES				

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	365 626.00	365 625.85		0.15
- 48 -	COMPTES DE REGULARISATION	365 626.00	365 625.85		0.15
4818	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES CHARGES A ETALER	365 626.00	365 625.85		0.15
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		365 626.00	365 625.85		0.15
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		365 626.00	365 625.85		0.15
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		365 626.00	365 625.85		0.15
Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			12.61		



# **ANNEXES**



## **SOMMAIRE ANNEXE**

- **A2.2 : Etat de la dette - Répartition par nature de dette**
- **A2.3 : Etat de la dette - Répartition par structure de taux (hors A1)**
- **A2.4 : Etat de la dette - Typologie de l'encours**
- **A2.5 : Etat de la dette - Détail des opérations de couverture**
- **A4 : Etat des provisions**
- **A8 : Etat des charges transférées**
- **B1.3 : Etat des contrats de crédit-bail**
- **C1.1 : Etat du personnel**
- **Liste des marchés conclus en 2014**
- **Liste des marchés soldés en 2014**
- **Etat des propriétés intercommunales**
- **Bilan des délégataires de Service Public**
- **Etat des rattachements de l'exercice**
- **Données Synthétiques 2014**
- **Charges intercommunales 2014**

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV  
A2.2

A2.4 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit					13 567 962,53									
1641 Emprunts en euros	CAISSE EPARGNE contrat n°A0205040	09/04/1999	15/04/1999	01/07/1999	13 567 962,53	F	-	5,10%	5,10%	euros	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie														
165 Dépôts et cautionnements reçus														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières														
1671 Avances consolidées du Trésor														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs														
1678 Autres emprunts et dettes														
168 Emprunts et dettes assimilées														
1681 Autres emprunts														
1682 Bons à moyen terme négociables														
1687 Autres dettes														
<b>Total général</b>					<b>13 567 962,53</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV  
A2.2

A2.4 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/2014

Nature	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2014 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Charges d'intérêt (16)		
163 Emprunts obligataires													
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit		13 212 305,04		11 019 926,99									
1641 Emprunts en euros	O	13 212 305,04	F-6	11 019 926,99	14,5	C	*		365 625,85	1 120 614,61	-	-	-
165 Dépôts et cautionnements reçus		-		-					365 625,85	1 120 614,61	-	-	-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières		-		-					-	-	-	-	-
168 Emprunts et dettes assimilées		-		-					-	-	-	-	-
<b>Total général</b>		<b>13 212 305,04</b>		<b>11 019 926,99</b>					<b>365 625,85</b>	<b>1 120 614,61</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

\* information soumise à accord de confidentialité

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

**IV**  
**A2.3**

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tonnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (C)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures (F)														
	CAISSE EPARGNE contrat n°A0208080	13 567 962,53	11 019 926,99	F-6	30		5,10%	5,10%	NON COMMUNIQUE	*	*	1 120 614,61	-	-
TOTAL (F)		13 567 962,53	11 019 926,99									1 120 614,61	-	-
TOTAL GENERAL		13 567 962,53	11 019 926,99									1 120 614,61	-	-

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 06111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 068.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

\* Information soumise à accord de confidentialité

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A2.4

Structures	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation	(3) Ecart d'indices	(4) Indices	(5) Ecart d'indices hors	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structure						
						2 produits
						78,13% de l'encours
						24 265 316,36

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV  
A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture	Emprunts et dettes à l'origine du contrat				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2014	Date de fin de contrat	Organisme contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture au 31/12/2014	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles
Taux fixe (total)		11 019 926,99					11 019 926,99						
	EMPRUNT EN EUROS CAISSE EPARGNE	11 019 926,99	01/04/2029	NATIXIS	SWAP	TAUX	11 019 926,99	01/07/2005	31/12/2010	T	-	-	
	EMPRUNT EN EUROS CAISSE EPARGNE	11 019 926,99	01/04/2029	NATIXIS	SWAP	TAUX	11 019 926,99	01/01/2011	01/04/2029	T			
Taux variable simple (total)													
Taux complexe (total) (2)		20 038 527,25					13 245 389,37						
	CREDIT BAIL	20 038 527,25	31/12/2018	DEPFA BANK	SWAP	TAUX	13 245 389,37	15/12/2008	15/12/2018	M	-	-	
Total général		31 058 454,24					24 265 316,36				-	-	

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimé en point en pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (cap, floor, turndel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts: A:annuelle, M:mensuelle, B:bimestrielle, S:semestrielle, T:trimestrielle, X:autres.



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**IV**  
**A2.5**

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture	Effet de l'instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat jusqu'au 31/12/2014		Catégorie d'emprunt (8)		
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)										
	EMPRUNT EN EUROS CAISSE EPARGNE	12,42%-10*(CMS 20 - CMS 2)	*	-	5,10%	1 989 531,97	-	-	-	-
	EMPRUNT EN EUROS CAISSE EPARGNE	3,5%+(1,6214-EUR/CHF)*1,6214	*	-	5,10%	2 420 306,90	-	-	-	-
Taux variable simple (total)										
Taux complexe (total) (2)										
<b>Total général</b>	CREDIT BAIL	4,68% + 1,7*max(0; EUR/USD - EUR/CHF)	-	14,4%-10*(CMS 30 - CMS 2)	-	SUSPENSION DE PAIEMENT	SUSPENSION DE PAIEMENT	-	-	-
						<b>2 420 306,90</b>	<b>1 989 531,97</b>			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un SWAP.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

\* information soumise à accord de confidentialité

<b>IV- ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

### A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2013	Montant des provisions constituées au 31/12/2014	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges....						
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garanties d'emprunts..						
Autres provisions pour risques...						
<b>Prov. pour dépréciation (2)</b>						
des immobilisations.....						
des stocks						
des comptes de tiers						
des comptes financiers						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges....						
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garanties d'emprunts..						
Autres provisions pour risques...	1 200 000,00	16/06/2014	4 626 897,41	5 826 897,41	-	5 826 897,41
<b>Prov. pour dépréciation (2)</b>						
des immobilisations.....						
des stocks						
des comptes de tiers						
des comptes financiers						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès..., provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>		
<b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>		<b>A8</b>

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES AU 31/12/2014**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépenses transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6811 et 6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				13 567 962,53	2 182 409,82	365 625,85	11 019 926,86
1999	Financement du centre AZALYS : emprunt à taux fixe et à échéances progressives (2%)	30,00	16/01/2013	13 567 962,53	2 182 409,82	365 625,85	11 019 926,86

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir				Total (2)	
					N+1	N+2	N+3	N+4		Cumul restant
1999	Construction de l'UJOM AZALYS (usine d'incinération des ordures ménagères)	3 564 030 euros	SLIBAIL ENERGIE et FLOBAIL	20 ans	3 618 901 euros	3 727 468 euros	3 839 292 euros	3 784 970 euros	0,00 euros	14 970 631 euros

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

## IV - ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL

IV

C1.1

## C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2014

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
Directeur général des services	A	1		1	0,25		0,25
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>							
Attaché principal	A	2		2	0,25	0,25	0,5
Attaché	A	1		1		0,25	0,25
Rédacteur	B	2		2	0,2	0,25	0,45
Adjoint administratif 1ere classe	C	3		3	0,75		0,75
Adjoint administratif 2eme classe	C	1		1	0,25		0,25
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>							
Technicien	B	1		1		1	1
<b>TOTAL GENERAL (a+b+c)</b>		<b>1</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>2,7</b>	<b>0,75</b>	<b>3,45</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : intb9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  
ETPT : Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex. CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12)

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV - ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL

IV

C1.1

## C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2014 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2014	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Attaché principal	A	ADM	821		3-3 2°)	CDD
Attaché	A	ADM	423		3-3 2°)	CDD
Rédacteur	B	ADM	348		3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3</b>					

(1) CATEGORIES : A,B et C.

(2) SECTEUR ADM : administratif

TECH : Technique

SP : Sportif

42

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle brute).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-2-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou a été décidée en matière de création, de

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être libellés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés")

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-3, 3-3-3-38 et 47 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

# Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Résidus Urbains

Liste des marchés conclus en 2014  
(Article 133 du code des marchés publics)

Pour les marchés de services :

Objet	Nom de l'attributaire	Code postal	Date du marché	Montant du marché
Prestation de services juridiques	Cabinet WEIL, GOTSHAL et MANGES LLP	75 008	31/07/2014	Pour la tranche supérieure ou égale à 15 000 € et inférieure à 90 000 € Montant maximum : 89 999 € HT
Prestation de services juridiques	Cabinet LAUDE ESQUIER	75 008	01/09/2014	Montant maximum : 89 999 € HT
<b>NEANT</b>				Pour la tranche supérieure ou égale 90 000 € et inférieure à 207 000 €
				Pour la tranche supérieure ou égale à 207 000 €
Traitement des déchets encombrants – lot n°1	PAPREC	93 120	02/12/2014	367 700 € HT
Traitement des déchets encombrants – lot n°2	PAPREC	93 120	02/12/2014	565 700 € HT
Traitement des déchets végétaux – lot n°1	VERT COMPOST	95 810	15/11/2014	71 325 € HT
Traitement des déchets végétaux – lot n°2	SEPUR	78 850	15/11/2014	145 600 € HT
Traitement des déchets végétaux – lot n°3	VERT COMPOST	95 810	15/11/2014	96 750 € HT

Pour les marchés de travaux :

Objet	Nom de l'attributaire	Code postal	Date du marché	Montant du marché
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 15 000 € et inférieure à 90 000
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 90 000 € et inférieure à 5 186 000 €
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 5 186 000 €

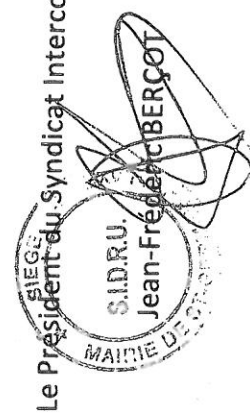
Pour les marchés de fourniture :

Objet	Nom de l'attributaire	Code postal	Date du marché	Montant du marché
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 15 000 € et inférieure à 90 000 €
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale 90 000 € et inférieure à 207 000 €
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 207 000 €

Publié le : 23 MARS 2015

Parution dans le recueil des actes administratifs du 1<sup>er</sup> semestre 2015

Le Président du Syndicat Intercommunal  
 S.I.D.R.U.  
 Jean-Frédéric BERÇOT





# Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Résidus Urbains

## Liste des marchés clôturés en 2014

### Pour les marchés de services :

Objet	Nom de l'attributaire	Code postal	Date du marché	Montant du marché
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 15 000 € et inférieure à 90 000 €
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 90 000 € et inférieure à 207 000 €
				Pour la tranche supérieure ou égale à 207 000 €
Traitement des déchets végétaux	Lot n°1 : EARL Mauge	78860	01/01/2011	138 813,25
	Lot n°2 et 3 : SEPUR	78377	01/01/2011	593 074,58
Traitement des déchets encombrants	Lot n°1 : PICHETA	95480	01/08/2012	838 588,51
	Lot n°2 : GENERIS / VEOLIA	92022	01/08/2012	1 374 646,32

### Pour les marchés de travaux :

Objet	Nom de l'attributaire	Code postal	Date du marché	Montant du marché
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 15 000 € et inférieure à 90 000 €
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 90 000 € et inférieure à 5 186 000 €
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 5 186 000 €

### Pour les marchés de fourniture :

Objet	Nom de l'attributaire	Code postal	Date du marché	Montant du marché
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 15 000 € et inférieure à 90 000 €
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 90 000 € et inférieure à 207 000 €
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 207 000 €

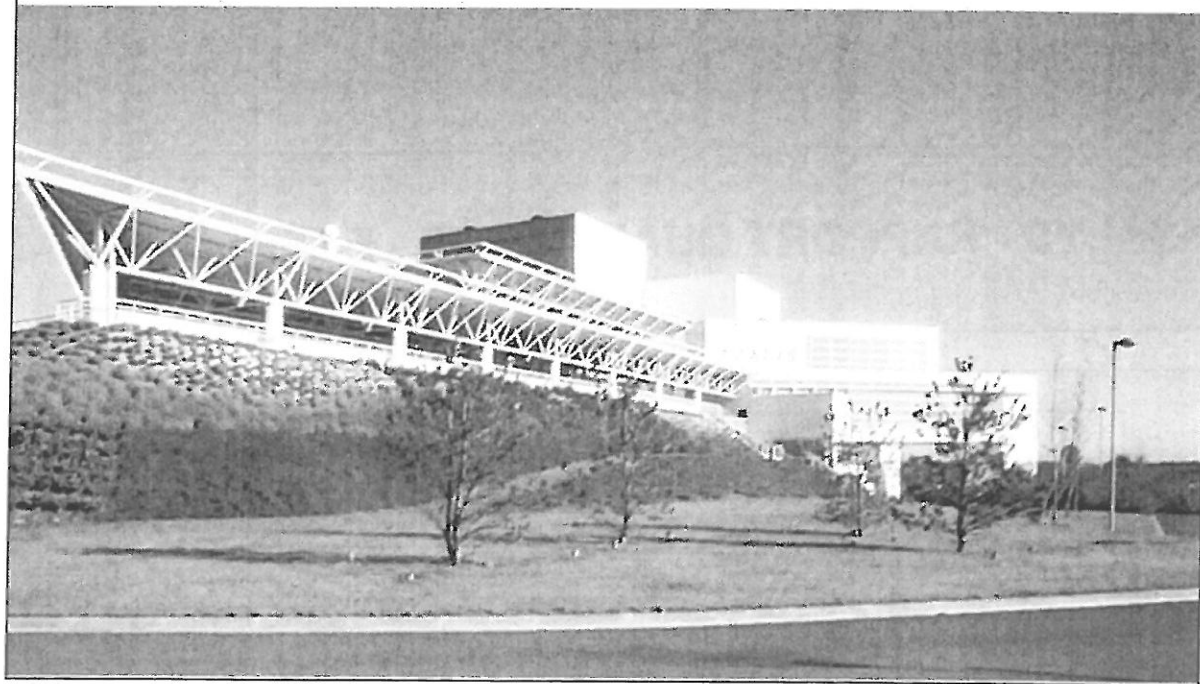
# PROPRIETES INTERCOMMUNALES

(Inventaire au 31 décembre 2014)

ADRESSE	REFERENCES CADASTRALES	SURFACE UTILISEE OU LINEAIRE	AFFECTATION	ORIGINES DES PROPRIETES	OBSERVATIONS
Chemin des Hautes Plaines 78260 ACHERES		30 303 m <sup>2</sup>	6 194 m <sup>2</sup> : mis à disposition de la Ville d'Achères	Ville de Paris - Acte du 13 juillet 1973	Délibération du 18 juillet 2005 Convention du 13/07/2011 Prise d'effet au 01/01/2011
	AB 310		689 m <sup>2</sup> : mis à disposition de la société DELCUSY		Délibération du 15 novembre 2005 Convention du 23/03/2011 Prise d'effet au 01/01/2011
			13 490 m <sup>2</sup> : mis à disposition de la société PICHETA		Délibération du 15 novembre 2005 Convention du 01/07/2011 Prise d'effet au 01/01/2011
La Demi Lieue 78300 CARRIERES SOUS POISSY	AS 535 AS 557 AS 560 et AS 561 AS 563 AS 566 AS 573 AS 577 AS 579 et AS 580 AS 614 et AS 615 AS 619 et AS 620 AS 636 AS 642	64 176 m <sup>2</sup>	Construction de l'Unité de Traitement des Résidus Urbains	LA SEM - les 3 cédres 78300 CARRIERES-SOUS-POISSY  - Acte du 30 septembre 1996	- Délibération du 22 mai 1995

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2014



## AZALYS - RAPPORT QUANTITATIF - EXERCICE 2014

USINE	ANNEE 2014	
	TONNAGE	%
SIDRU	59 623,35	48,02%
SIVATRU	19 984,88	16,10%
GENERIS		0,00%
CYCLAMED	925,80	0,75%
NOVERGIE (pour compte SIDRU)	19 465,97	15,68%
<b>SOUS TOTAL SYNDICAT</b>	<b>100 000,00</b>	<b>80,54%</b>
PARTICULIERS	24 166,87	19,46%
<b>TOTAL</b>	<b>124 166,87</b>	<b>100,00%</b>
<b>MWH ELECTRICITE</b>	<b>39 612,17</b>	<b>Mwhe</b>

**AZALYS - RAPPORT FINANCIER - EXERCICE 2014**

RECAPITULATION USINE	2014	2013
	En Euros	En Euros
<b>RECETTES</b>	<b>13 986 934,85</b>	<b>12 997 291,49</b>
<b>DEPENSES avant sinistre &amp; hors variation de provision GER</b>	<b>-14 139 700,43</b>	<b>-14 625 083,43</b>
MARGE avant sinistre et provision GER	-152 765,58	-1 627 791,94
Coûts sinistres	-118 115,55	-147 874,98
Remboursement sinistre	-118 115,55	1 261 055,10
Impact des sinistres	-118 115,55	1 113 180,12
<b>Marge avant provision GER (cf étude rentabilité contrat SIDRU)</b>	<b>-270 881,13</b>	<b>-514 611,82</b>
<b>% de marge avant provisions GER</b>	<b>-1,94%</b>	<b>-3,96%</b>
Dotation provision GER	-1 566 147,00	-2 137 514,00
Reprise provision GER	2 038 359,00	2 250 989,00
variation provision GER	472 212,00	113 475,00
<b>Marge avant Frais Généraux / Impôt Société</b>	<b>201 330,87</b>	<b>-401 136,82</b>
<b>% de frais généraux et marges</b>	<b>1,4%</b>	<b>-3,1%</b>
Frais généraux Norvège (8% du CA hors redevances financières)	-833 832,34	-766 890,38
<b>Résultat avant Impôts</b>	<b>-632 501,47</b>	<b>-1 168 027,20</b>

AZALYS - RAPPORT FINANCIER - EXERCICE 2014

COMPARAISON CHIFFRE D'AFFAIRES 2013 -2014 EN EUROS

USINE	2014		2013	VARIATION
	QTES	QTES		
FF Exploitation		2 961 669,70	2 920 956,35	1%
FP Exploitation		1 846 761,26	1 858 211,66	-1%
Rv Electricité		-1 795 240,40	-1 962 547,95	-9%
Facturation SIDRU (Tonnages NOVERGIE)		-2 184 276,49	-3 093 257,61	-29%
Redevance SIVATRU		-364 457,98		
<b>sous-total</b>		<b>464 456,09</b>	<b>-276 637,55</b>	<b>-268%</b>
Em		867 102,49	875 755,41	-1%
Er		1 018 793,58	1 020 724,28	0%
<b>sous-total</b>		<b>1 885 896,07</b>	<b>1 896 479,69</b>	<b>-1%</b>
FF GER		1 991 033,64	1 991 032,57	0%
FP GER		325 899,05	327 919,71	-1%
<b>sous-total</b>		<b>2 316 932,69</b>	<b>2 318 952,28</b>	<b>0%</b>
Lv 1		3 513 496,58	3 411 161,70	3%
Lnr		50 534,06		
REFACTURATION TAXES ( TP + TF )	100 000 T		100 000 T	-50%
		444 689,60	892 586,19	
		328 578,87		
		178 025,76		
DECHETS PARTICULIERS	24 166,87	3 308 302,42	3 245 288,31	2%
ELECTRICITE	39 612,17	1 411 417,36	1 450 746,02	-3%
VENTE SEL	1 120,80	79 001,35	48 788,70	62%
VENTE SEL ( Industriels )		5 604,00	9 926,15	-44%
<b>TOTAL C.A. USINE</b>		<b>13 986 934,85</b>	<b>12 997 291,49</b>	<b>8%</b>

## COMPARAISON DEPENSES 2013- 2014 EN EUROS

TONNAGE INCINERE				2014				2013		VARIATION
		QTES				QTES				
PERSONNEL				2 150 415,11				2 030 588,88		119 826,23
Hygiène & Sécurité				66 625,50				47 373,93		19 251,57
GAZ	12 115	31,42		380 624,45	12 370	36,15		447 222,42		-66 597,97
EDF	350	180,07		63 054,16	6 051	107,99		653 417,81		-590 363,65
EAU	85 869	1,89		162 659,43	64 199	1,81		115 933,49		46 725,94
Produits de traitement				180 043,37				160 813,93		19 229,44
Chaux	334	141,04		47 053,76	394	147,46		58 100,78		-11 047,01
Enlèvements Déchets evacuations	655	77,47		50 745,08				0,00		50 745,08
Enlèvements Déchets classe 1 BOUE	351	158,14		55 435,96	435	156,98		68 237,15		-12 801,19
Enlèvement Résidus classe 1 REFIOM	3 011	217,37		654 449,48	2 563	217,41		557 299,26		97 150,22
Enlèvement Résidus classe 2 MACHEFERS	25 249	40,11		1 012 677,50	24 489	40,11		982 184,92		30 492,58
Matériel, Pièces & Consommable				373 734,40				294 232,46		79 501,94
Sous Traitance				490 399,01				728 747,68		-238 348,67
Transp, Voy & Dépl, Miss Récep				11 904,56				26 548,39		-14 643,83
Honoraires, Analyses				135 875,66				103 501,75		32 373,91
<b>Impôts &amp; Taxes</b>				<b>1 192 626,33</b>				<b>1 164 697,07</b>		<b>27 929,26</b>
-Taxe Professionnelle				348 978,00				333 345,00		15 633,00
-Taxe Fonciere				206 495,00				182 081,00		24 414,00
- CSS				19 837,26				24 168,00		-4 330,74
- TGAP				506 604,63				469 126,16		37 478,47
- Taxe Antipollution				105 000,00				152 664,91		-47 664,91
- Taxes diverses				5 711,44				3 312,00		2 399,44
Assurances				358 622,45				267 462,18		91 160,27
Frais Divers et Communication				44 381,40				38 994,29		5 387,11
provision client TRIDEX								78062,54		-78 062,54
Amortissements				97 804,30				56 299,51		41 504,79
<i>sous-total</i>				<b>7 529 131,91</b>				<b>7 879 718,44</b>		<b>350 586,53</b>
Dépenses GER				2 484 431,99				2 739 407,03		
Crédit-Bail				4 126 136,53				4 005 957,96		-120 178,57
TOTAL DEPENSES AVANT SINISTRE et provision GER				<b>14 139 700,43</b>				<b>14 625 083,43</b>		<b>485 383,00</b>
Dotation Provision GER				1 566 147,00				2 137 514,00		
Reprise provision GER				-2 038 359,00				-2 250 989,00		
Coûts sinistres				118 115,55				147 874,98		
Remboursement sinistre								-1 261 055,10		
<i>sous-total hors exploitation</i>				<b>-354 096,45</b>				<b>-1 226 655,12</b>		<b>-872 558,67</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>				<b>13 785 603,98</b>				<b>13 398 428,31</b>		<b>-387 175,67</b>



# RATTACHEMENTS

Budget : S.I.D.R.U.

Exercice : 2014

FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	ENGAGEMENT	SOLDE ENG.	ENGAGE	DEGAGE
812	6218		COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	SY14-00238R		14 912.73	14 912.73
			RBT SALAIRE PERSONNEL VILLE - 2EME SEMESTRE 2014				
812	6226		CTRE DEP GESTION FONCTION PUB TE	SY14-00222R		232.00	232.00
			CONFECTION PAIE 4T2014				
812	6226		WEIL, GOTSHAL & MANGES LLP	SY14-00240R		15 000.00	15 000.00
			PRESTATIONS JUSQU'AU 31/12/2014 - DEPFA BANK				
TOTAL						30 144.73	30 144.73



M. VENUS



DECRET N°93-570 DU 27 MARS 1993 PRIS POUR L'APPLICATION DES ARTICLES  
13, 15 ET 16 DE LA LOI D'ORIENTATION N°92-125 DU 6 FEVRIER 1992  
RELATIVE A L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE LA REPUBLIQUE

**DONNEES SYNTHETIQUES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

**I - LISTE DES ORGANISMES DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DONT LA COMMUNE  
EST MEMBRE AVEC INDICATION DES COMPETENCES DELEGUEES A CHACUN D'EUX :**

- \* Nom du Syndicat : S.I.D.R.U.
  
- \* Président : Monsieur Jean-Frédéric BERÇOT
  
- \* Siège : HOTEL DE VILLE - 16, rue de Pontoise - B.P. 10 101  
78101 SAINT GERMAIN EN LAYE CEDEX
  
- \* Objet du Syndicat : Syndicat Intercommunal pour la Destruction  
des Résidus Urbains
  
- \* Téléphone : 01 30 87 21 28

**RESPONSABLE ADMINISTRATIF**

Monsieur Matthieu SAILLARD - Tél. 01 30 87 21 20

Secrétariat des Syndicats - Tél. 01 30 87 21 28

## II - LE MODE ET EVENTUELLEMENT LE POURCENTAGE DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FINANCEMENT DE CHAQUE ORGANISME DE COOPERATION

\* Mode de participation : **Budgétisé / Fiscalisé**

Voir tableau ci-après

\* Pourcentage de participation :

Voir tableau ci-après

## III - BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Voir pages 12 & 13

## IV - DONNEES SYNTHETIQUES ANNEXEES AU COMPTE ADMINISTRATIF 2014.

1 - Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles d'exploitation :				
	17 966 622,97	/	20 287 237,58	88,56%
2 - Produit de l'exploitation et du domaine / Recettes réelles d'exploitation				
	15 063 781,86	/	20 971 164,39	71,83%
3 - Transferts reçus / Recettes réelles d'exploitation :				
	5 423 383,48	/	20 971 164,39	25,86%
4 - Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut :				
		/		0,00%
5 - Encours de la dette :				11 019 926,99

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA DESTRUCTION DES RESIDUS URBAINS**

**CHARGES INTERCOMMUNALES 2014**

<b>COMMUNES</b>	<b>POPULATION LEGALE 2010 (entrée en vigueur au 1er janvier 2013)</b>	<b>PARTICIPATION FONCTIONNEMENT</b>	<b>DETTE PROPRE</b>	<b>RESERVE</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>B/F</b>
		<b>1,491,41</b>	<b>4,320,8</b>	<b>6,188</b>	<b>12 €</b>	*
AIGREMONT	1 138	1 697,22	4 917,07	7 041,71	13 656,00	F
CHAMBOURCY	6 027	8 988,73	26 041,46	37 293,81	72 324,00	F
FOURQUEUX	4 353	6 492,11	18 808,44	26 935,45	52 236,00	F
LE MESNIL-LE-ROI	6 533	9 743,38	28 227,79	40 424,83	78 396,00	F
ST-GERMAIN-EN-LAYE	42 232	62 985,23	182 476,03	261 322,75	506 784,00	F
<b>Sous-total COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES 2 RIVES DE SEINE</b>	<b>60 283</b>	<b>89 906,67</b>	<b>260 470,79</b>	<b>373 018,54</b>	<b>723 396,00</b>	F
ANDRESY	12 131	18 092,29	52 415,62	75 064,08	145 572,00	B
CARRIERES-SOUS-POISSY	15 612	23 283,89	67 456,33	96 603,78	187 344,00	B
MEDAN	1 478	2 204,30	6 386,14	9 145,55	17 736,00	B
MORAINVILLIERS	2 565	3 825,47	11 082,85	15 871,68	30 780,00	B
ORGEVAL	6 052	9 026,01	26 149,48	37 448,51	72 624,00	B
VERNEUIL-SUR-SEINE	15 824	23 600,07	68 372,34	97 915,59	189 888,00	B
VERNOUILLET	9 583	14 292,18	41 406,23	59 297,59	114 996,00	B
<b>Sous-total COMMUNAUTE DE COMMUNES POISSY - ACHERES - CONFLANS</b>	<b>63 245</b>	<b>94 324,23</b>	<b>273 269,00</b>	<b>391 346,78</b>	<b>758 940,00</b>	B
ACHERES	19 756	29 464,30	85 361,72	122 245,98	237 072,00	B
POISSY	38 077	56 788,42	164 523,10	235 612,48	456 924,00	B
CONFLANS-STE-HONORINE	36 055	53 772,79	155 786,44	223 100,77	432 660,00	B
<b>Sous-total</b>	<b>93 888</b>	<b>140 025,50</b>	<b>405 671,27</b>	<b>580 959,23</b>	<b>1 126 656,00</b>	B
<b>TOTAL</b>	<b>217 416</b>	<b>324 256,40</b>	<b>939 411,05</b>	<b>1 345 324,55</b>	<b>2 606 992,00</b>	

\* B = cotisations budgétisées  
F = cotisations fiscalisées



**S**YNDICAT **I**NTERCOMMUNAL  
POUR LE **D**EVELOPPEMENT  
DE LA **C**OMMUNICATION

**RAPPORT SUR L'ACTIVITE**  
**de l'année 2014**

## Sommaire

CARTE D'IDENTITÉ DU SIDECOM.....	3
Communes et population.....	3
Compétences .....	4
Historique .....	5
LES MOYENS DU SYNDICAT.....	6
L'ACTIVITÉ DU SYNDICAT.....	7
L'activité administrative .....	7
Réunions du Comité Syndical et du Bureau.....	7
Quelques chiffres sur la gestion administrative .....	7
L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE.....	8
Compte Administratif 2014 section de fonctionnement .....	8
Compte Administratif 2014 section d'investissement .....	8
Cotisations relatives aux frais généraux par habitant.....	9
Cotisations relatives à la participation des communes au programme local.....	9
FAITS MARQUANTS 2014 .....	10
OBJECTIFS 2015 .....	10
ANNEXES .....	12
Les délégués des communes au sein du Comité Syndical du SIDECOM (au 1-1-2014) ...	12
Les membres du bureau du SIDECOM.....	14
Les balances du compte administratif 2014 .....	15

## CARTE D'IDENTITÉ DU SIDECOM

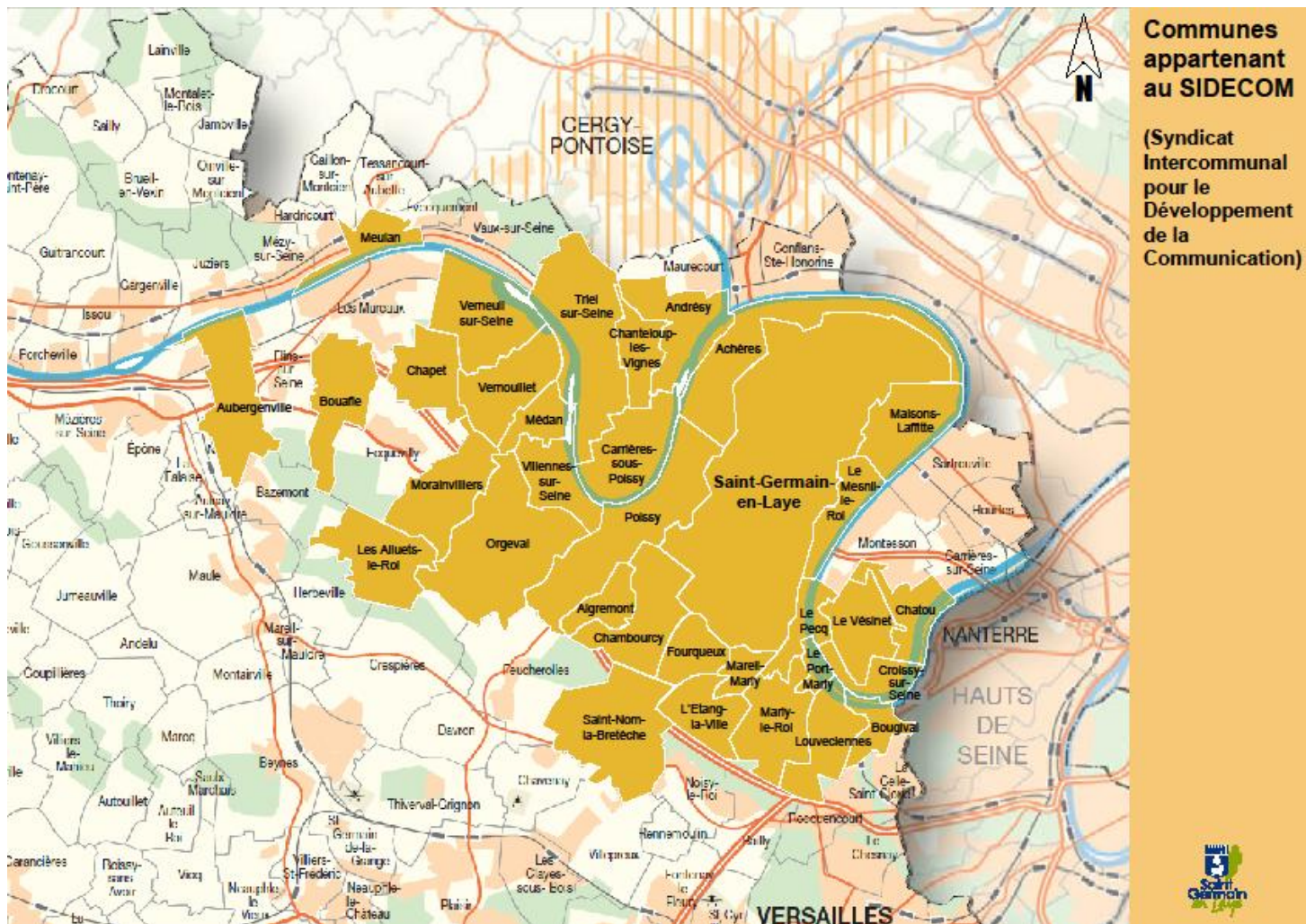
### *Communes et population*

La population du SIDECOM est de 384 147 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2014 contre 382 910 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2013, soit une progression de 1 237 habitants.

Le SIDECOM comprend au total 34 communes dont 6 communes non câblées. Sur les 28 communes câblées, deux sont regroupées au sein d'une communauté de communes.

COMMUNES	POPULATION 2011 (en vigueur 01/01/2014)
ACHERES	19 756
AIGREMONT	1 138
LES ALLUETS LE ROI *	1 247
ANDRESY	12 131
AUBERGENVILLE	11 953
BOUAFLE	2 130
BOUGIVAL	8 615
CARRIERES SOUS POISSY *	15 612
CHAMBOURCY	6 027
CHANTELOUP LES VIGNES *	9 708
CHAPET *	1 227
CHATOU	30 799
CROISSY-SUR-SEINE	10 410
L'ETANG-LA-VILLE	4 928
FOURQUEUX	4 353
LOUVECIENNES	7 404
MAREIL-MARLY	3 686
MARLY-LE-ROI	17 124
MEDAN	1 478
MEULAN	9 054
MORAINVILLIERS	2 565
ORGEVAL	6 052
LE PECQ	17 014
POISSY	38 077
LE PORT-MARLY	5 038
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	42 232
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	5 396
TRIEL SUR SEINE	11 740
VERNEUIL SUR SEINE *	15 824
LE VESINET	16 432
VERNOUILLET *	9 583
VILLENES-SUR-SEINE	5 280
Communauté de Communes :	30 134
MAISONS-LAFFITTE	23 601
LE MESNIL-LE-ROI	6 533
<b>TOTAL</b>	<b>384 147</b>

\* : communes non câblées.



## Compétences

Le Syndicat Intercommunal est dénommé : **SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION (SIDECOM)**. Il a son siège à la Mairie de Saint-Germain-en-Laye.

Il a pour objet l'étude du développement de la communication et, en particulier, celle d'un projet d'installation de réseaux câblés de télédistribution. Ses compétences ont été étendues à la mise en œuvre des moyens nécessaires à la réalisation de réseaux câblés de télédistribution sur le territoire des Communes membres dudit Syndicat.



## ***Historique***

Le SIDECOM a été créé par délibération le 28 mars 1984 et par arrêté du Préfet en date du 23 mai 1984. Il était alors composé de 15 communes : Aigremont, Chambourcy, Chatou, Fourqueux, Le Vésinet, Le Pecq, Le Port-Marly, Maisons-Laffitte, Mareil-Marly, Le Mesnil-le-Roi, Orgeval, Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Triel-sur-Seine, Villennes-sur-Seine.

Sont venus rejoindre ce syndicat d'études, les communes d'Andrésey, Aubergenville, Bouafle, La Celle-Saint-Cloud, l'Etang-la-Ville, Médan (délibération 27 novembre 1984 et arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> mars 1985) puis Louveciennes, Marly-le-Roi, Meulan, Saint-Nom-la-Bretèche (délibération du 9 juillet 1985) et Morainvilliers (délibération du 1<sup>er</sup> octobre 1985 et arrêté préfectoral global du 12 février 1986).

Le 25 novembre 1985, le SIDECOM, initialement Syndicat d'Etudes devenait un Syndicat de Réalisation. Il a donc été demandé aux communes initiales de confirmer leur adhésion, La Celle-Saint-Cloud se retire en raison de son éloignement et une nouvelle commune rejoint ce syndicat, Achères (arrêté préfectoral du 18 août 1986).

Le 7 juillet 1986, adhésion de la commune de Croissy-sur-Seine (arrêté préfectoral du 23 mars 1987).

Les Comités du 9 mars 1987 et du 22 juin 1987 ont pris acte de l'adhésion des communes des Alluets-le-Roi, Bailly, Bougival, Chanteloup-les-Vignes, Chapet, Chavenay, Ecquevilly, Evécquemont, Flins-sur-Seine, Montesson, Vaux-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine et Vernouillet (arrêté préfectoral du 9 janvier 1989).

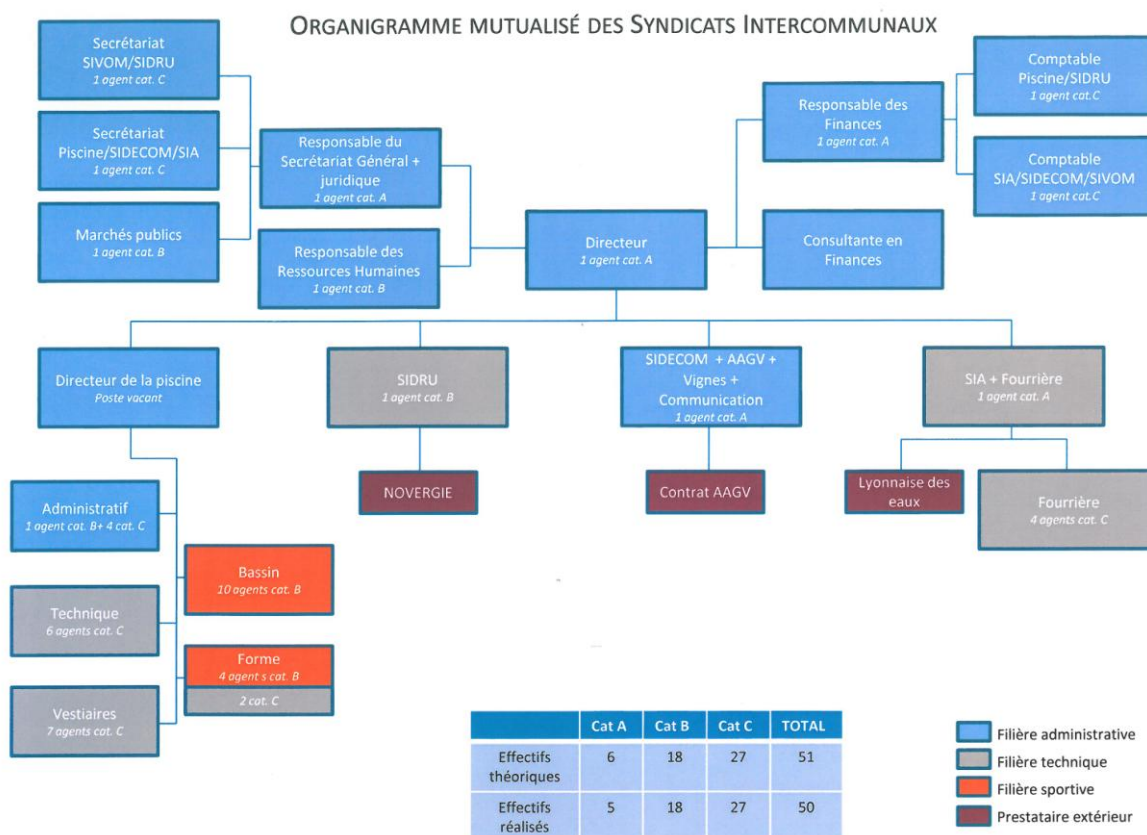
Le 30 janvier 1990 la Commune de Carrières-sous-Poissy est admise au sein du SIDECOM, arrêté préfectoral du 3 décembre 1990.

La ville de Montesson quittera le SIDECOM le 3 mars 1998, le 11 mai 1998 ce sera au tour de la commune de Bailly et le 8 décembre 1998 les communes de Chavenay et Flins-sur-Seine.

Le 29 mars 2000 la commune d'Evécquemont se retire également, puis le 29 janvier 2002 la commune d'Ecquevilly, le 3 juin 2003 celles de Vaux-sur-Seine et de Vernouillet. Cette dernière adhérera de nouveau le 12 octobre 2006. Ces dernières communes n'étaient pas câblées.

Par arrêté de Monsieur le Préfet, en date du 27 décembre 2012, la communauté de communes Maisons-Mesnil se substitue, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, aux communes de Maisons-Laffitte et Le Mesnil-le-Roi au sein du SIDECOM qui devient donc Syndicat Mixte.

# LES MOYENS DU SYNDICAT



Le personnel mutualisé des services centraux est affecté aux 6 Syndicats Intercommunaux dont le siège se situe à la Mairie de Saint-Germain-en-Laye, sauf pour le Technicien SIDRU et l'Ingénieur SIA qui sont affectés en propre au Syndicat dont ils relèvent.

Les membres des services centraux sont mis à disposition du Syndicat qui paye sa quote-part en fonction de l'activité. Le pourcentage affecté au SIDECOM est de 4,5% (5,50% en 2013) et représente une somme de 22 153,68 € (24 921,19 € en 2013).

En équivalent temps plein, cela représente pour le SIDECOM :

- Catégorie A : 0,18
- Catégorie B : 0,09
- Catégorie C : 0,18

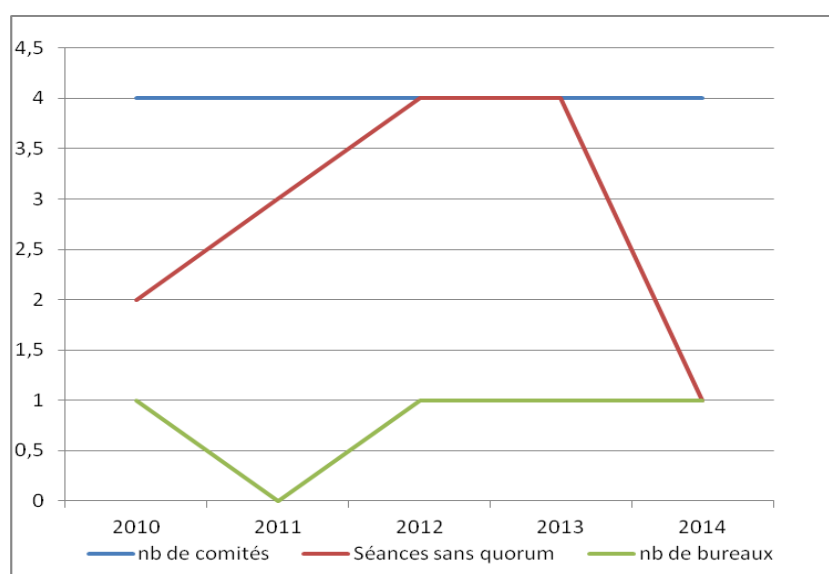
Il en est de même pour les frais généraux (fournitures de bureau, photocopies, documentation, etc.) dont une somme de 1 765,07 € (1 179,31 € en 2013) est affectée au SIDECOM soit 4% (5,02% en 2013).

## L'ACTIVITÉ DU SYNDICAT

### *L'activité administrative*

#### Réunions du Comité Syndical et du Bureau

	2010	2011	2012	2013	2014
nb de comités	4	4	4	4	4
Séances sans quorum	2	3	4	4	1
nb de bureaux	1	0	1	1	1



Seule une séance n'a pas réuni le quorum en 2014 contre 4 en 2013.

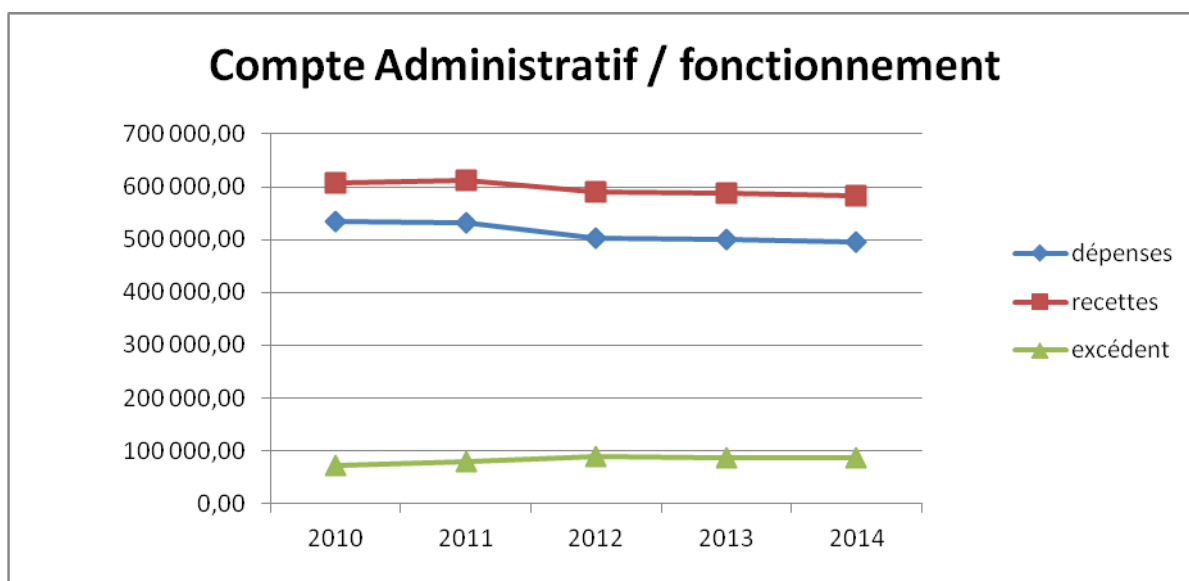
#### Quelques chiffres sur la gestion administrative

Dossiers traités en séance	20
Délibérations	19
Arrêtés	4
Décision	0
Courriers entrants	53
Courriers sortants	31
Mandats	70
Titres	22

## L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE

### Compte Administratif 2014 section de fonctionnement

	2010	2011	2012	2013	2014
dépenses	535 377,12	531 475,82	501 922,41	500 050,91	496 542,98
recettes	607 879,04	611 479,60	590 500,59	587 727,93	582 197,43
excédent	72 501,92	80 003,78	88 578,18	87 677,02	85 654,45



### Compte Administratif 2014 section d'investissement

	2010	2011	2012	2013	2014
dépenses					
recettes	3 923,02	3 923,02	3 923,02	3 923,02	3 923,02
excédent	3 923,02	3 923,02	3 923,02	3 923,02	3 923,02

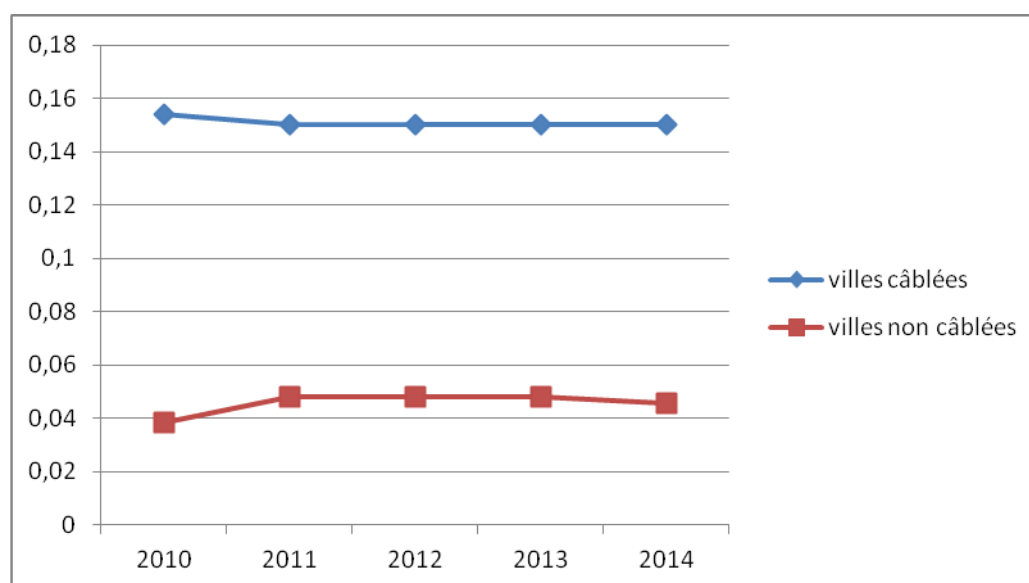
Pour mémoire, le budget du SIDECOM en fonctionnement se compose :

- Des frais fixes, stables ces dernières années.
- De la participation des communes au financement du programme local. La ligne de dépenses est en diminution, par conséquent, la recette correspondante est elle aussi en baisse.

## Cotisations relatives aux frais généraux par habitant

frais généraux	2010	2011	2012	2013	2014
villes câblées	0,154	0,15	0,15	0,15	0,15
villes non câblées	0,0385	0,048	0,048	0,048	0,0455

L'augmentation significative en 2011 de la cotisation des villes non câblées s'explique par la modification du mode de calcul. Décision prise lors du Débat d'Orientation Budgétaire 2011 qui passe la part des communes non-câblées à 1/3 du coût demandé aux communes câblées contre 1/4 précédemment.



Ces cotisations financent les frais de fonctionnement courant du Syndicat.

## Cotisations relatives à la participation des communes au programme local

	2010		2011	2012	2013	2014
	prise	habitant	habitant	habitant	habitant	habitant
villes câblées	1,1200	0,9780	1,4000	1,316	1,2850	1,2686
villes non câblées			0,3235	0,30614	0,29765	0,28500

La cotisation est entièrement alignée sur le nombre d'habitants depuis 2011, la notion de prises raccordables a disparu depuis.

La cotisation des villes non câblées est alignée sur la cotisation des villes câblées mais à raison d'un quart environ de son montant.

Yvelines 1<sup>ère</sup> est diffusée sur Orange, Numéricâble, free, Darty Box, Alice et sur le canal 30 de la TNT depuis la fin 2014.

Il convient de remarquer que les cotisations sont stables depuis 2011, pour les frais généraux, et qu'elles diminuent pour la participation au programme local.

## FAITS MARQUANTS 2014

### ⇒ **Sur le plan administratif**

- 30 janvier (après une séance sans quorum le 23 janvier) : Vote du budget primitif 2014.
- 14 mai : Election du Président, du bureau et des membres représentant le SIDECOM à Yvelines 1<sup>ère</sup>.
- 6 juin : Approbation du Compte Administratif 2013 et vote des indemnités aux élus.
- 27 novembre : Vote du Budget Supplémentaire et débat d'orientation budgétaire.

### ⇒ **Au sein du Bureau**

⇒ Une réunion du bureau a eu lieu le 20 novembre sur l'avenir du SIDECOM et d'Yvelines 1<sup>ère</sup>. Après la fin de la collaboration avec le cabinet chargé de l'étude, des pistes de réflexions ont été lancées et sont analysées par un groupe de travail composé de deux membres du bureau du SIDECOM et deux membres du bureau d'Yvelines 1<sup>ère</sup>.

### ⇒ **Dans les relations avec Yvelines 1<sup>ère</sup>**

- Approbation des grilles de programmes pour la saison 2014-2015 comme prévu par la convention.

## OBJECTIFS 2015

Le 16 janvier 2015, le bureau a eu un débat sur le montant de la subvention à accorder à Yvelines 1<sup>ère</sup>. Lors de ce débat, il a été décidé d'organiser un bureau conjoint entre le SIDECOM et Yvelines 1<sup>ère</sup> afin d'envisager l'avenir.

Le 6 mars dernier, les deux bureaux se réunissaient pour examiner :

- L'état des lieux technique et financier d'Yvelines 1<sup>ère</sup>.
- Les perspectives territoriales dans les nouvelles intercommunalités.

A la suite de cette réunion, un groupe de travail a été institué avec deux représentants du SIDECOM et deux d'Yvelines 1<sup>ère</sup> (ne siégeant pas au SIDECOM) afin de déterminer les contours de la nouvelle convention, l'adhésion des intercommunalités, le manque de technicité administrative et financière au sein de l'Association et l'évolution des programmes.



## ANNEXES

### *Les délégués des communes au sein du Comité Syndical du SIDECOM (mai 2014)*

Monsieur	Marc HONORE	Maire	Délégué titulaire	78260	ACHERES
Madame	Véronique FORENSI	Maire Adjoint	Déléguée titulaire	78260	ACHERES
Monsieur	Pierre-Henri BOVIS	Maire Adjoint	Délégué suppléant	78260	ACHERES
Monsieur	Nicolas BENARD	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78260	ACHERES
Monsieur	Emmanuel CHAUMEAU	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	78240	AIGREMONT
Monsieur	Alfred ROSALES	Maire Adjoint	Délégué titulaire	78240	AIGREMONT
Monsieur	Frédéric PENVEN	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78240	AIGREMONT
Madame	Ulrika BRUNET	Conseillère Municipale	Délégué suppléant	78240	AIGREMONT
Monsieur	Denis FAIST	Maire Adjoint	Délégué titulaire	78570	ANDRESY
Monsieur	Hughes RIBAUT	Maire	Délégué titulaire	78570	ANDRESY
Madame	Valérie HENRIET	Maire Adjoint	Déléguée suppléante	78570	ANDRESY
Madame	Véronique DOLE	Conseillère Municipale	Déléguée suppléante	78570	ANDRESY
Madame	Sylvia PADIOU	Maire Adjoint	Déléguée titulaire	78410	AUBERGENVILLE
Madame	Virginie MEUNIER	Maire Adjoint	Déléguée titulaire	78410	AUBERGENVILLE
Monsieur	Guy ESCRINIER	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78410	AUBERGENVILLE
Monsieur	Joël DANIEL	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78410	AUBERGENVILLE
Monsieur	Philippe SIMON	Maire	Délégué titulaire	78410	BOUAFLE
Monsieur	Laurent LALLART	Maire Adjoint	Délégué suppléant	78410	BOUAFLE
Monsieur	Jean-Marie CLERMONT	Maire Adjoint	Délégué titulaire	78380	BOUGIVAL
Monsieur	Paul HESSENBRUCH	Maire Adjoint	Délégué titulaire	78380	BOUGIVAL
Monsieur	Fabien SEBBAH	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78380	BOUGIVAL
Monsieur	Gaël DIOT	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78380	BOUGIVAL
Madame	Charlotte GOSSELET	Conseillère Municipale	Délégué titulaire	78955	CARRIERES-SOUS-POISSY
Monsieur	Thibault LEDIN	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	78955	CARRIERES-SOUS-POISSY
Madame	Khadija GAMRAOUI-AMAR	Maire Adjoint	Déléguée suppléante	78955	CARRIERES-SOUS-POISSY
Monsieur	Jean-Marie LOPEZ	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78955	CARRIERES-SOUS-POISSY
Madame	Caroline DOUCET	Maire Adjoint	Déléguée titulaire	78240	CHAMBOURCY
Madame	Pascale BARON	Maire Adjoint	Déléguée titulaire	78240	CHAMBOURCY
Madame	Christiane PIRET	Conseillère Municipale	Déléguée suppléante	78240	CHAMBOURCY
Madame	Marguerite VINCENT	Conseillère Municipale	Déléguée suppléante	78240	CHAMBOURCY
Madame	Josy DABRICOT	Conseillère Municipale	Déléguée titulaire	78570	CHANTELOUP-LES-VIGNES
Monsieur	Niayé CAMARA	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	78570	CHANTELOUP-LES-VIGNES
Monsieur	Jérôme BONNEAU	Maire Adjoint	Délégué suppléant	78570	CHANTELOUP-LES-VIGNES
Monsieur	Youssef ABDELBAHRI	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	78570	CHANTELOUP-LES-VIGNES
Madame	Véronique LABORDE	Maire Adjoint	Déléguée titulaire	78130	CHAPET
Monsieur	Daniel MOLINA	Maire Adjoint	Délégué suppléant	78540	VERNOUILLET
Monsieur	Jean-Louis FRAN CART	Maire	Délégué suppléant	78130	CHAPET
Madame	Véronique ZIMMER	Conseillère Municipale	Déléguée titulaire	78130	CHAPET
Madame	Virginie MINART	Conseillère Municipale	Déléguée titulaire	78400	CHATOU
Madame	Véronique CHANTEGRELET	Conseillère Municipale	Déléguée titulaire	78400	CHATOU
Madame	Michèle GRELLIER	Maire Adjoint	Déléguée suppléante	78400	CHATOU
Monsieur	Eric GERNER	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78400	CHATOU
Monsieur	Gérard HUSSON	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	78290	CROISSY-SUR-SEINE
Monsieur	Etienne CATTIER	Maire Adjoint	Délégué titulaire	78290	CROISSY-SUR-SEINE
Monsieur	Patrick LESPAGNOL	Non élu	Délégué suppléant	78290	CROISSY-SUR-SEINE
Madame	Corinne MARTINEZ	Conseillère Municipale	Déléguée suppléante	78290	CROISSY-SUR-SEINE
Monsieur	Jean-François de l'HERMUZIERE	Maire Adjoint	Délégué titulaire	78112	FOURQUEUX
Madame	Marie BURGER	Conseillère Municipale	Déléguée titulaire	78112	FOURQUEUX
Madame	Anne de JACQUELOT	Maire Adjoint	Déléguée suppléante	78112	FOURQUEUX
Monsieur	Bruno CHELET	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78112	FOURQUEUX
Madame	Florence GENOUVILLE	Maire Adjoint	Déléguée titulaire	78620	L'ETANG-LA-VILLE
Madame	Agathe LE BESCOND	Conseillère Municipale	Déléguée titulaire	78620	L'ETANG-LA-VILLE
Madame	Sylvie HURTEL	Maire Adjoint	Déléguée suppléante	78620	L'ETANG-LA-VILLE
Monsieur	Sébastien PINET	Maire Adjoint	Délégué suppléant	78620	L'ETANG-LA-VILLE
Monsieur	Alain GOURNAC	Sénateur	Délégué titulaire	78230	LE PECQ
Monsieur	Jean-Noël AMADEI	Maire Adjoint	Délégué titulaire	78230	LE PECQ
Monsieur	Sébastien PLOUVIER	Maire Adjoint	Délégué suppléant	78230	LE PECQ
Monsieur	Roland VILLERME	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78230	LE PECQ



Madame	Mireille TEMPEZ	Maire Adjoint	Déleguée titulaire	78560	LE PORT-MARLY
Madame	Marie-Claude CARLIER	Maire Adjoint	Déleguée titulaire	78560	LE PORT-MARLY
Monsieur	Cédric PEMBA-MARINE	Maire Adjoint	Délegué suppléant	78560	LE PORT-MARLY
Madame	Olga ATHLAN	Conseillère Municipale	Déleguée suppléante	78560	LE PORT-MARLY
Monsieur	Abel VINTRAUD	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78110	LE VESINET
Monsieur	Frédéric GOZLAN	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78110	LE VESINET
Monsieur	François GLUCK	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78110	LE VESINET
Monsieur	Francis GUIZA	Maire Adjoint	Délegué suppléant	78110	LE VESINET
Monsieur	Maxime ROUSSEAU	Maire Adjoint	Délegué titulaire	78580	LES ALLUETS-LE-ROI
Monsieur	Robert COPIN	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78580	LES ALLUETS-LE-ROI
Madame	Evelyne GEFFROY	Conseillère Municipale	Déleguée suppléante	78580	LES ALLUETS-LE-ROI
Madame	Viviane DOSSET	Conseillère Municipale	Déleguée suppléante	78580	LES ALLUETS-LE-ROI
Madame	Laurence LAFONT	Maire Adjoint	Déleguée titulaire	78430	LOUVECIENNES
Madame	Sanja JOLIOT	Conseillère Municipale	Déleguée titulaire	78430	LOUVECIENNES
Monsieur	Nicolas VATAR	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78430	LOUVECIENNES
Monsieur	Nicolas CLAUZURE	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78430	LOUVECIENNES
Madame	Maria WENTHOLT	Conseillère Municipale	Déleguée titulaire	78750	MAREIL-MARLY
Monsieur	Bernard DUMORTIER	Maire-Adjoint	Délegué titulaire	78750	MAREIL-MARLY
Monsieur	Thierry GUILLOT	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78750	MAREIL-MARLY
Madame	Sabine LINDGREN	Conseillère Municipale	Déleguée suppléante	78750	MAREIL-MARLY
Monsieur	Laurent RIBAUT	Maire Adjoint	Délegué titulaire	78160	MARLY-LE-ROI
Madame	Cécile DELEPLANQUE	Conseiller Municipal	Déleguée titulaire	78160	MARLY-LE-ROI
Madame	Stéphanie THIEYRE	Maire Adjoint	Déleguée suppléante	78160	MARLY-LE-ROI
Madame	Emmanuelle CARDOSO	Conseillère Municipale	Déleguée suppléante	78160	MARLY-LE-ROI
Monsieur	Matthieu DUBREUIL	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78300	POISSY
Madame	Laurence LELARGE	Maire Adjoint	Déleguée titulaire	78670	MEDAN
Monsieur	Eric DEWASMES	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78670	MEDAN
Madame	Laure BATHGATE	Conseillère Municipale	Délegué suppléant	78670	MEDAN
Monsieur	Christophe DEMESSINE	Maire Adjoint	Délegué titulaire	78250	MEULAN
Monsieur	Jordan FOSSE	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78250	MEULAN
Monsieur	Axel ROMERA	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78250	MEULAN
Monsieur	Brahim MEKERRI	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78250	MEULAN
Monsieur	Marcel DERUE	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78630	MORAINVILLIERS
Monsieur	Thierry HEDAN	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78630	MORAINVILLIERS
Madame	Stéphanie MARTIN	Maire Adjoint	Déleguée suppléante	78630	MORAINVILLIERS
Monsieur	Lionel BERGERON	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78630	MORAINVILLIERS
Madame	Christèle GRANDIN	Maire Adjoint	Déleguée titulaire	78630	ORGEVAL
Monsieur	Jean-Michel SCHMIDT	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78630	ORGEVAL
Monsieur	Michel BARDOT	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78630	ORGEVAL
Madame	Thérèse COCHARD	Conseillère Municipale	Déleguée suppléante	78630	ORGEVAL
Monsieur	Karl OLIVE	Maire	Délegué titulaire	78300	POISSY
Madame	Karine EMONET-VILLAIN	Conseillère Municipale	Déleguée titulaire	78300	POISSY
Monsieur	Gilles DJEYRAMANE	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78300	POISSY
Madame	Florence XOLIN	Maire Adjoint	Déleguée suppléante	78300	POISSY
Monsieur	Emmanuel LAMY	Maire	Délegué titulaire	78100	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Monsieur	Kevin TRODOUX	Non élu	Délegué titulaire	78100	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Monsieur	Eric JOUSSE	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78100	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Monsieur	Yanis-Clément VILLEFAILLEAU	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78100	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Monsieur	Karel KURZWEIL		Délegué titulaire	78860	SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Monsieur	Christophe GOETHALS		Délegué titulaire	78860	SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Monsieur	Michel MOREAU		Délegué suppléant	78860	SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Monsieur	Thomas BATIGNE		Délegué suppléant	78860	SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Madame	Manuela MARIE	Maire Adjoint	Déleguée titulaire	78510	TRIEL-SUR-SEINE
Monsieur	Frédéric SPANGENBERG	Maire Adjoint	Déleguée titulaire	78510	TRIEL-SUR-SEINE
Monsieur	Jean-Pierre MAROTTE	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78740	TRIEL-SUR-SEINE
Madame	Frédérique BROCHOT-MAHER	Maire Adjoint	Déleguée suppléante	78510	TRIEL-SUR-SEINE
Monsieur	Patrice JEGOUC	Maire Adjoint	Délegué titulaire	78480	VERNEUIL-SUR-SEINE
Monsieur	Eric GLORiant	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78480	VERNEUIL-SUR-SEINE
Monsieur	Julien FREJABUE	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78480	VERNEUIL-SUR-SEINE
Monsieur	Gérard SCHIETTEGATE	Non élu	Délegué suppléant	78480	VERNEUIL-SUR-SEINE
Madame	Henriette LARRIBAU	Maire Adjoint	Déleguée titulaire	78540	VERNOUILLET
Madame	Martine GARCIA	Conseillère Municipale	Déleguée titulaire	78540	VERNOUILLET
Madame	Charlotte PREVEREND DE VAUMAS	Maire Adjoint	Déleguée suppléante	78540	VERNOUILLET
Monsieur	Julien GRIMLER	Maire Adjoint	Délegué suppléant	78540	VERNOUILLET
Madame	Béatrice DETISON	Maire Adjoint	Déleguée titulaire	78670	VILLENES-SUR-SEINE
Monsieur	Laurent MONIN	Conseiller Municipal	Délegué titulaire	78670	VILLENES-SUR-SEINE
Monsieur	Jean-Pierre LAIGNEAU	Maire Adjoint	Délegué suppléant	78670	VILLENES-SUR-SEINE
Monsieur	Marcel DJOURNO	Conseiller Municipal	Délegué suppléant	78670	VILLENES-SUR-SEINE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES MAISONS-MESNIL**

Madame	Janick GEHIN	Conseiller communautaire	Déleguée titulaire	78600	MAISONS-LAFFITTE
Monsieur	Jacques BARREAU	Conseiller communautaire	Délegué titulaire	78600	MAISONS-LAFFITTE
Madame	Elisabeth MESSAGER	Conseiller communautaire	Déleguée titulaire	78600	LE MESNIL-LE-ROI
Madame	Marie GOURSAUD DE MERLIS	Conseiller communautaire	Déleguée titulaire	78600	LE MESNIL-LE-ROI
Monsieur	Serge GODAERT	Conseiller communautaire	Délegué suppléant	78600	MAISONS-LAFFITTE
Madame	Béatrice VIVIEN	Conseiller communautaire	Déleguée suppléante	78600	LE MESNIL-LE-ROI
Madame	Christèle COLOMBIER	Conseiller communautaire	Déleguée suppléante	78600	LE MESNIL-LE-ROI
Monsieur	Stéphane LEDOUX	Conseiller communautaire	Délegué suppléant	78600	LE MESNIL-LE-ROI

***Les membres du bureau du SIDECOM***

Monsieur	Jean-Noël AMADEI	Président	78230	LE PECQ
Monsieur	Emmanuel LAMY	1er Vice-Président	78100	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Monsieur	Laurent RIBAUT	2ème Vice-Président	78160	MARLY-LE-ROI
Monsieur	Denis FAIST	3ème Vice-Président	78570	ANDRESY
Monsieur	Alain GOURNAC	Secrétaire	78230	LE PECQ
Monsieur	Abel VINTRAUD	Assesseur	78110	LE VESINET
Monsieur	Christophe GOETHALS	Assesseur	78860	SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Madame	Caroline DOUCET	Assesseur	78240	CHAMBOURCY
Madame	Mireille TEMPEZ	Assesseur	78560	LE PORT-MARLY
Madame	Charlotte GOSSELET	Assesseur	78955	CARRIERES-SOUS-POISSY
Madame	Véronique FORENSI	Assesseur	78260	ACHERES
Madame	Manuela MARIE	Assesseur	78510	TRIEL-SUR-SEINE

## Les balances du compte administratif 2014

S.I.D.E.C.O.M. - S.I.D.E.C.O.M - Exercice : 2014

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	449 912.41		449 912.41
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	23 491.26		23 491.26
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	23 139.31		23 139.31
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	<b>496 542.98</b>		<b>496 542.98</b>

+

<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>496 542.98</b>
---	-------------------

S.I.D.E.C.O.M. - S.I.D.E.C.O.M - Exercice : 2014

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 277.51		1 277.51
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	493 242.84		493 242.84
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>494 520.35</b>		<b>494 520.35</b>

+

<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>	<b>87 677.08</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>582 197.43</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>			

+

<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	<b>3 923.02</b>
---	-----------------

+

<b>Affectation aux comptes 106</b>	
------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 923.02</b>
---	-----------------